



REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE, DE LA DECENTRALISATION ET DE
LA BONNE GOUVERNANCE
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON FARE



Période 2022 à 2026

Elaboré par la population du canton Faré
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Janvier 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Tama

Session de validation du PDL du canton de Faré

En date du 02/ 03 / 2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental tenue le 02/ 03 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE Secrétaire Général du Département de Dar Tama.

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Mahamat Tchong-Tchong → Elevage
2. Brahim Hassan Tidi → ANADER
3. Abakar Abdoulaye Issaka → Education
4. Bracharène Ali Adouma → Environnement
5. Mahamat Saleh Daoud → santé

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Mansour Abdoulaye → Président CDA
2. Abderramane Abdelkerim → producteur
- 3.

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Abdallah Yaya Moursal président
2. MAKKI Ibrahim secrétaire
3. Hawaye Mahamat vice présidente
4. ISSA IDRISSE membre CCD

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de Faré et le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entendre les derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus de validation du PDL du canton de : Faré

Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, validé sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Faré le 02 mars 2022.

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur le

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de

Nom et prénom,	fonction
1- Housseini Abdoulaye Nassi	Président CDA
2- Abdoumanou Abdelkeine	vice Président CDA
3- Hachouf Tehung-Tehung	Rapporteur CDA
4- Brahim Hassan Tidye	Rapporteur CDA
5- Abakar Abdoulaye Issaka	membre CDA
6- Brahimene Ali Adouma	membre CDA
7- Hachouf Saleh Harouf	membre CDA
8-	

Ampliations :

- Sous-préfecture

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figure	5
Liste des Abréviations	6
Introduction	7
I. Généralités sur le canton.....	9
1.1. Milieu physique	10
1.1.1. Localisation géographique.....	10
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	10
1.1.2.1. Relief :	10
1.1.2.2. Climat :	10
1.1.2.3. Hydrographie	11
1.1.3. Les ressources naturelles :.....	11
1.1.3.1. Sols.....	11
1.1.3.2. Végétation et Flore :.....	12
1.1.3.3. Faune :.....	13
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables :.....	13
1.2 Milieu humain.....	14
1.2.1. Historique du canton :.....	14
1.2.2. Caractéristiques démographiques :	14
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle :.....	15
1.2.4. Organisations modernes :.....	17
1.2.4. Organisations modernes.....	17
1.2.5. Les intervenants	18
1.2.6. Les infrastructures	18
1.3. Activités économiques	19
1.3.1. Agriculture	19
1.3.2. Élevage :	21
1.3.3. Pêche :.....	22
1.3.4 Commerce :	22
1.3.5 Artisanat :	22
1.3.6 Autres activités :	23
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	24
2.1. Agriculture, Elevage.....	24
2.1.1 Résultats du diagnostic	24
2.3.1 Les axes prioritaires de développement	26
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	27
2.2.1 Résultats du diagnostic	27
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	28

2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	29
2.3.1 Résultats du diagnostic	29
2.3.2 Les axes prioritaires de développement :	30
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement :	31
2.4.2 Les axes prioritaires de développement :	33
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport :	34
2.5.1. Résultats du diagnostic :	34
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	35
2.6. Affaires sociales-Genre	36
2.6.1. Résultats du diagnostic	36
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	37
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) :	38
2.7.1. Résultats du diagnostic :	38
2.7.2. Les axes prioritaires de développement :	39
IV. Projets de développement sur la durée du plan	41
4.1. Agriculture, Elevage	41
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	42
4.3. Economie	43
4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement	44
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	45
4.6. Affaires sociales-Genre	46
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité	46
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions :....	Erreur !
Signet non défini.	
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions :	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme :	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail	52
5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	53
5.3.3 ECONOMIE	53
5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement	54
5.3.5 EDUCATION – Jeunesse-Culture-Sport	55
5.3.6 Affaires sociales-Genre	56
5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité	57
Conclusion :	58
Annexes	59

LISTE DE TABLEAUX, CARTES, FIGURE

Tableau 1 : quantité de pluies enregistrées**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 2 ; Liste des intervenants dans le canton Faré..... 18

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEG	Collège d'Enseignement Général
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité de Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration des Sols
FED	Fonds Européens de Développement
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
SAN	Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

INTRODUCTION

Le Tchad est situé entre les 7^{ème} et 24^{ème} degrés de latitude nord et les 13^{ème} et 24^{ème} degrés de longitude est. Il a une superficie de 1 284 000 Km².

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009. La population du Tchad était estimée **11 500 000** habitants aujourd'hui elle serait estimée à **16 000 000** Habitants.

La nouvelle vision de l'Etat et des partenaires au développement vise la participation active de la population à la base.

Cette approche qui consiste à appuyer la population à sortir de sa pauvreté. La population elle-même doit s'appuyer sur son savoir-faire pour identifier les problèmes qui minent son développement et expriment ses besoins prioritaires.

Les difficultés majeures de la population sont liées à la pauvreté qui est la conséquence de la faiblesse des secteurs de production, la mauvaise gestion des ressources naturelles, l'insécurité alimentaire structurelle, la faiblesse des initiatives locales concertées de développement et une insuffisante organisation. Les communautés n'ont pas été structurées pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire ni se mobiliser et à se concerter pour mener des actions pouvant s'inscrire dans un plan de développement en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

Ce qui passe par une stratégie locale de développement qui exige une participation effective et La base du travail a consisté à organiser des diagnostics participatifs dans le but d'identifier et de prioriser les problèmes en vue de rechercher les solutions possibles. Cette démarche a permis d'élaborer le présent plan de développement cantonal. Notre stratégie a consisté principalement à l'implication des différents acteurs de développement et des services déconcentrés, et d'autres acteurs comme les religieux, les nomades, les jeunes, les femmes, les commerçants, les chefs de services déconcentrés de l'Etat, les personnes vivant en situation d'handicap...

Le diagnostic a traité des différents domaines dont l'agriculture, l'Elevage, la Santé, l'Education, la Gestion des Ressources naturelles, le Commerce, le Sport et Loisirs, la promotion du genre. L'analyse des résultats a porté sur la situation actuelle ou les problèmes actuels, les causes de ces problèmes, leurs conséquences, les potentialités existantes, les contraintes et la situation souhaitée ou objectifs à moyen terme.

L'Etat tchadien, appuyé par les partenaires au développement, s'est engagé à mettre en œuvre un processus de planification locale qui aboutit à l'élaboration des Plans de Développement Local (PDL). Ce processus permet aux populations de différentes localités de rechercher des solutions idoines et durables à leurs problèmes identifiés.

Un PDL est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, d'une collectivité autonome, les objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le PDL concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale.

Méthodologie d'élaboration du PDL

- Pendant la phase de préparation, l'équipe des animateurs expérimentés du Consortium BCI/ AL-TAKHADOUM ont sillonné le **canton Faré** dans son ensemble, village après village pour une campagne d'information et de sensibilisation- animation et de collecte des données relatives à l'étude du milieu dans le canton. Les animateurs ont eu à organiser plusieurs rencontres avec les chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton Faré. Par la suite, des dates pour les ateliers et les assemblées générales ont été fixées.
Une Assemblée Générale d'information et de sensibilisation est organisée à Gouboulélé chef-lieu du **Canton Faré le 19 novembre 2020**. C'est une occasion que les autorités locales, les leaders communautaires sont au courant du projet et de la démarche.
- Cette assemblée générale de lancement sous forme d'atelier a été organisée le **03 novembre 2020** pour mettre plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus, ce sont : l'Organisation de Développement du Village (ODV), l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants.
Pendant ces Assemblées Générales (AG) des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des grappes des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.
Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton. C'est ainsi qu'une formation acteurs locaux impliqués a été organisée le 14 janvier 2021. Les ateliers dans les grappes des villages du **15 au 17 décembre 2021 à Gouboulélé, Kema et Kedingerngué**.
- Une assemblée générale cantonale de diagnostic participatif a été tenue le **16 février 2021** à Gouboulélé chef-lieu du canton. Cette phase permet à la communauté de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. Pendant cette AG, les groupes thématiques représentants les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Cette AG a permis aux participants d'étayer tous les problèmes qui entravent le développement du canton Faré dans son ensemble, de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. Ainsi donc, les orientations techniques ont été données par les techniciens les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés et des solutions aux problèmes ont été trouvées en vue d'une planification à court, moyen et long terme.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé en date du **18 février 2021**. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Gouboulélé le **02 mars 2021**. La Fédération AI-Takhadoum a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase. La validation cantonale du draft de PDL a eu lieu le 16 novembre 2021 à Gouboulélé.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Guéréda pour validation.
- La session de validation a eu lieu le 02 mars 2022 à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

Carte géographique et thématique du canton Faré :



1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Faré fait partie des 20 cantons de Dar-Tama.

Sur le plan Administratif, il dépend de la sous-préfecture de Guéréda rural, Département de Dar -Tama, Province de Wadi- Fira.

Le canton Faré est limité par :

- Au Nord-eEst par le canton Guéréda Est ;
- A l'Est par le canton Lima ;
- Au Sud par les Canton Djimézé ;
- Au Sud-Ouest par le canton Wlikouré
- Au Sud-Est le canton Bali
- A l'Ouest par le Canton Guéréda Ouest

C'est une zone aux potentialités agro-pastorales importantes.

Le chef-lieu du canton est Faré il est distant de 15 km au Nord-Ouest du Chef-lieu du Département et du Chef-lieu de la Sous-préfecture de Guéréda Rural.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief :

Le canton Faré présente un relief peu accidenté caractérisé par des plaines favorables aux différentes types des cultures pluviales d'où, la partie Sud est occupée par des collines au sol rocailleux avec une forte dépression occasionnant le ruissellement des eaux qui se déversent aux différents ouadis qui traversent le canton.

Les collines sont : Hadjar Modjilam, Hadjar Tougoulla, Hadjar Keteltek, Hadjar Horom, Hadjar Guirmit, Hadjar Kibdé, Hadjar Mouraye, Hadjar Kouwarik, Hadjar Farkouré.

1.1.2.2. Climat :

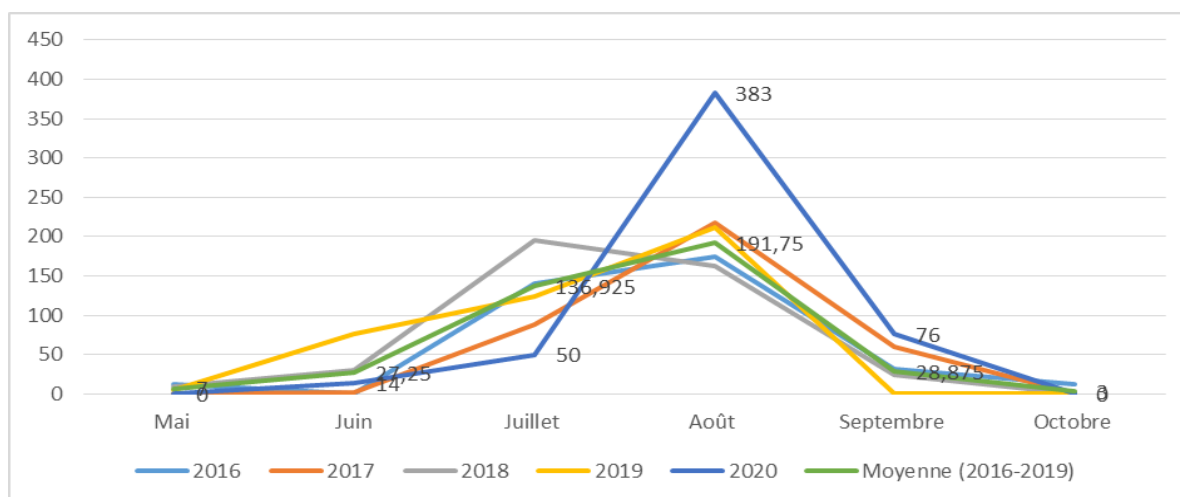
Le canton est dans une zone à climat sahelo-soudanien caractérisé par deux types de saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Ces deux saisons sont déterminées par une longue période de saison sèche (d'octobre –juin) où cette dernière décennie entraînant des vents violents des poussières provoquent des maladies pulmonaires. Ces vents à température élevée comprises entre 25°C- 45°C ont un effet important sur l'environnement car elles favorisent l'assèchement du couvert végétal à cause d'une évapotranspiration très importante.

De Décembre à Mai, souffle un vent sec « l'harmattan » du Nord-Est au Sud-Ouest. De juin à Septembre, souffle la Mousson, un vent du secteur Sud- Ouest vers le Nord-Est qui apporte des nuages. Des pluies qui s'étendent sur une courte saison et dont la hauteur moyenne de la pluviométrie se situe entre les 300 à 500 mm/an.

Mois le plus froid : Decembre-Mars avec des températures pouvant descendre jusqu'à moins de 10°C L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit. Elle dépasse 45 °C en avril, Mai et juin et tourne autour de 35° C.

Le tableau ci-dessous présente une série des données sur la pluviométrie enregistrées par le sous-secteur ANADER de Guéréda

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dû essentiellement aux mois d'aout et de septembre qui ont enregistré des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'Août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'aout un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique entièrement temporaire est constitué des Ouadis alimentés par des eaux des pluies. Le canton Faré est traversé par des nombreux Ouadis dont les plus importants sont : Ouaddi Bourak, Ouaddi Bornegué, Ouaddi Anekeli, Anougha, Koudjoulko, Aboutemeré, Habilé et Andjilé. Ces eaux de sources coulent de l'Ouest vers l'Est.

. Ces ouadis sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse. Pendant la saison sèche, ils présentent une nappe phréatique plus ou moins considérable peu profonde de deux (2) à trois (3) mètres favorisant la culture maraichère tout au long des abords des Ouadis et permettant l'abreuvement des animaux et la consommation dans les ménages.

1.1.3. Les ressources naturelles :

1.1.3.1. Sols

Les sols sont des textures et structures variables. Selon le secteur de l'ANADER de Dar-Tama les caractéristiques de ces sols sont de trois (3) types:

- De l'Est à l'Ouest et légèrement au centre du canton, les sols sablonneux favorables aux cultures pluviales (mil, arachide, niébé, sesame, sorgho) et aux pâturages.

Tout au long des abords des ouadis, les sols limoneux temporairement inondés sont favorables à la culture maraichère pendant la période de contre saison ;

- Du Nord vers le centre, les sols ferrugineux avec socles affleurant non favorables aux cultures, mais utilisés pour le pâturage. .

Le milieu physique du canton Faré regorge d'énormes potentialités, les sols sont favorables pour toutes sortes de cultures ; mais sont souvent confrontés à un problème d'érosion hydrique et éolienne qui enlèvent les éléments nutritifs du sol et l'appauvrissent.

N.B : Les sols cultivables du canton sont favorables et propices à l'agriculture mais nous constatons une baisse de productivité due au manque des intrants/equipements agricoles, manque des semences améliorées adaptées, manque des produits phytosanitaires contre les ennemis de culture, mauvaises techniques culturales appliquées, le manque de niveau d'encadrement techniques, à cela s'ajoute l'érosion accélérée des espaces cultivables.

SYSTEME FONCIER :

La demande de terres cultivables pour une communauté, une ethnie qui souhaite obtenir une grande parcelle est adressée au chef de canton.

Pour la parcelle individuelle la demande se fait en négociation avec le propriétaire de terre assisté du chef de village, moyennant une petite contribution.

1.1.3.2. Végétation et Flore :

La végétation est constituée des essences ligneuses diverses et variées. Elle est de formation steppique à dominance épineuse. On peut trouver Les légumineuses, les fruitiers les ombrageux et les buissons.

La végétation naturelle :

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des ouaddis et des savanes clairsemées associées aux collines. Les essences arboricoles prédominantes sont : Acacia Albida (Haraze), Acacia nilotica (garate), Acacia sénégal (Kitir abiat), Acacia Seyal (Talha), Tamarindus indica (Ardeb), Balanites Aegyptiaca (Hadjilid), Celtis integrifolia (alla) ; Dyospyros mespiliformis (Djokhan), Anogeissus leocarpus (Sahab), Prosopis africana (guirli), Myragina inermis (Angato), Kaya senegalensis (mouraye), Combretum glutinosum (Habil), Sclerocaria bierra (Himmet), Acacia albida (Haraze)..

Végétation exotique :

Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres fruitiers destinés à la consommation au niveau de ménages. Ces plantes se trouvent aux alentours des habitations. Les espèces les plus utilisées sont : le Prosopis juliflora (sesabane), D'autres espèces exotiques sont plantées par quelques familles comme arbres ombrageux, et d'autres fruitiers dans les jardins comme : Azadirachta indica (neem) et les manguiers (mangifera Indica) , les goyaviers, les papayers, les citronniers etc...

N.B : Cette végétation éprouve un grand problème dû au déboisement par la population qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons ou pour la vente et pour les objets d'art .

Carte départementale de végétation



1.1.3.3. Faune :

Jadis, selon les témoignages de la population, le canton Faré dispose de ressources fauniques importantes telles que : les gazelles, hyènes, chacals, antilopes, singes, lièvres, girafes, babouins, phacochères, buffles etc. Mais ces derniers sont incessamment menacés, par conséquent, la faune au niveau du canton est en état de disparition, faute de la déforestation causée par l'action de l'homme à travers le braconnage, la restriction des espaces pour la culture, le pâturage, les feux de brousse, les détonations des armes à feu. A cela s'ajoutent les effets néfastes des événements qu'a connus le pays ayant contribué à la décimation de certaines espèces fauniques. Toutes fois on y trouve aujourd'hui quelques espèces de petits gibiers à savoir : Singes, chacals, lièvres, varans, serpents, singes, écureuils, lapins et oiseaux divers (pintades, perdrix, sarcelles, cygognes, serpentaires, manges-mil, rapaces, fourmiliers etc.).

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables :

On remarque l'absence totale des ressources naturelles non renouvelable aucune étude ou recherche n'est faite sur ce domaine.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton :

Etymologiquement Faré vient du mot Arabe qui signifie « trop de rats ». En TAMA, l'on appelle KIGNE TARANE. Le canton est créé en 1948. Selon, l'arrêté colonial du 23 juillet 1958 ; Aguidat de Faré a comme capitale Faré était dirigé par MAHAMAT SEWELE qui avait régné de 1948 à 1962. Le deuxième fut GARFA CHARAFE qui avait régné de 1962 à 1978 ; après lui vient le tour de YAYA GARFA de 1978 à 2008 puis il a quitté pour le Sultan de Dar Tama. Le quatrième fut MAHAMAT MALIK qui a remplacé YAYA GARFA en 2008 et il est révoqué en 2014, le cinquième est ADAM MAHAMAT SOULEYMAN SEWELE qui est nommé le 16/12/2014 comme chef de canton par le décret N° 1615/PR/PM/MATSP/2014 qui assure jusqu'à nos jours.

1.2.2. Caractéristiques démographiques :

Le canton Faré compte 24 villages avec une population estimée à 25194 **habitants** avec 1950 ménages. Les Tama constituent l'ethnie dominante dans le canton, suivie de Zakhawa, Gourane en plus de Mimi et les arabes. Ces Communautés vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage qui sont les principales activités. L'élevage sédentaire est beaucoup pratiqué par la communauté autochtone malgré l'insuffisance des pâturages et des points d'eau permanents.

Le commerce

Les jeunes forment la tranche d'âges la plus importante de la population. Cela constitue un atout nécessaire pour le développement du canton. Mais, cette jeunesse est soumise à un exode rural massif pendant la saison sèche privant ainsi le canton de ses bras valides pendant une bonne période de l'année.

L'exode rural est un phénomène que vivent au quotidien les jeunes du canton ; ils partent pendant la saison sèche, vers les centres urbains à l'intérieur du pays pour les uns, à l'extérieur vers les villes frontalières du Soudan pour les autres, à la recherche de l'emploi.

En outre, avec la découverte de gisements de mines d'or dans la localité de Kouri-Bouguidi. Le flux migratoire a relativement augmenté réduisant ainsi sensiblement les bras valides et constituant de ce fait un manque à gagner pour l'économie locale

Liste démographique

N°	Noms village du	Nombre de ménages	Nombre de la population			Nombre d'enfants de 0 à 16 ans à l'âge scolaire		
			H	F	T	F	G	T
1	Goubourélé	133	190	205	395	235	202	438
2	Teré	97	113	163	276	141	122	263
3	Oumou	118	152	143	295	190	177	367
4	Gnabourgné	135	179	216	395	183	207	390
5	Darassalam	35	60	58	118	80	91	171
6	Tolko	101	100	103	203	100	112	212
7	Faré	162	190	210	400	400	350	750
8	Arra arab	48	137	314	451	197	88	285
9	Arra tama	136	100	184	284	329	300	629
10	Obe	172	201	247	448	318	264	582
11	Walia	15	15	28	43	22	10	32
12	Arawali	126	122	208	330	227	160	387
13	Aboutemere	281	331	355	686	339	304	643
14	Kedignerné	157	748	655	1403	575	430	1005
15	Menewéré	620	876	271	1147	199	271	470

16	Kema1	170	261	273	534	184	234	418
17	Kema2	158	129	158	287	303	197	500
18	Koreyé	161	85	161	246	275	383	658
19	Andjilé	313	838	1355	2193	913	604	1517
20	Tabougne	43	190	235	425	108	75	183
21	Dorwanigne	30	155	170	325	180	200	380
22	Balbidye	75	240	250	490	350	400	750
23	Oumou korobo	45	150	200	350	250	210	460
24	Kourmoutigue	320	830	901	1731	270	195	465
	Total	3518	6202	6858	13060	6133	5384	11517
	Totaux	24577						

(Source : .ALTAKHADOUM).

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle :

Le responsable premier du canton est le chef de canton assisté d'un représentant appelé **MAGDOUM**. Les notables siègent au palais du chef de canton. Le chef de canton joue un rôle primordial entre l'administration et les administrés. Il est chargé de prévenir, régler les conflits et maintenir l'unité ainsi que la fraternité, cohabitation pacifique entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Le chef de canton représente une autorité administrative et morale dans sa circonscription. Les jugements se font au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de son représentant. Les goumiers assurent les rôles et la tâches des soldats qui garantissent la sécurité et ils se déplacent à dos de cheval et autres. Ils sont chargés de faire exécuter les décisions prises au palais cantonal sur l'ordre du chef de canton.

Le canton est structuré en village et ferrick où le type d'organisation se retrouve : les chefs de villages travaillent en collaboration avec le représentant du chef de canton et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Les gestionnaires terres sont appelés « WARNANG ». Ces personnes sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton.

L'habitat est de type traditionnel et moderne. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais certaines maisons sont construites en matériaux durables.

Sur le plan culturel, le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « BALOUGOU TARAK » et d'une représentante des femmes appelée « IRING DOUD ». Il y a une représentante des jeunes filles appelées « MENIGOU DOUD » qui est chargée d'organiser les filles. Les trois sont désignés par le chef de canton selon plusieurs critères à savoir : la sagesse, la capacité de mobilisation sociale, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces trois organisations de la jeunesse sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes traditionnelles et d'autres.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession religieuse musulmane.

La culture des Tama est basée sur les us, coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELA » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du chef de canton, etc .Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » tchadiennes soudanaises et congolaises.

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- La fête marquant la fin du mois de ramadan ;

- La fête de la tabaski ou fête de mouton ;
- La fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud ;
- Téréérée fête du feu...

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaires et des retrouvailles. C'est un moment où les ressortissants du canton habitent ailleurs viennent également pour fêter en famille.

Mariage

Le mariage commence par le choix opéré par le jeune homme ou par sa famille de l'épouse, Dans un premier temps, le jeune homme surveille la fille dans tous ses mouvements et déplacements. Et le jour où il trouvera celle qui partagera sa vie, il va vers elle avec ses amis déclarer ses intentions de prétendant à l'égard de la fille. Si celle-ci accepte, le jeune homme rentre informer sa famille, précisément à son père. Dans le cas où il ne rencontre pas son père, il fait recours à sa mère qui se charge de la mission d'informer et de convaincre le père. Autrement dit, c'est la famille qui choisit l'épouse de leur fils. La famille pose comme condition de connaître la jeun

La fille et son rang social. La famille a le droit d'accepter ou de rejeter le choix fait par leur fils.

Ensuite si elle accepte, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille. La belle-famille du côté de la fille convoitée, se concertent pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels que : les origines du jeune homme, son rang familial et social. Une fois satisfait, les retrouvailles et négociations du mariage entre deux familles va se faire. Toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle-famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar) est également précisée lors de la cérémonie et la « Fatiha » est prononcée. Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, de jupes, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié. Après cela, le jeune homme connaît sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera auprès de sa belle-mère. Ils auront un, deux ou trois enfants auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

La coopération entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrière-grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres fertiles.

Remarque : Les problèmes qui se posent dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquences : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non-maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo-natales, les fistules obstétricales, etc.

Les rapports des groupes sociaux :

Les rapports sociaux entre les différents groupes sont aux bons fixes puisque dans le canton les allogènes vivent en harmonie. Les activités culturelles dans la zone sont constituées des cérémonies de deuil, de mariages, de circoncisions, d'invitations (Azouma)...

Le rôle et la place des vieux, des jeunes et des femmes :

Les vieux sont souvent en prière dans la plupart de temps dans les mosquées pour implorer Dieu à faire régner la paix et la protection de la population dans le canton. Ils jouent un rôle

primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages. Certains vieux s'occupent des travaux agropastoraux pour subvenir à leurs besoins.

Les jeunes quant à eux, sont constitués des bras valides. Certains partent souvent en aventure pour chercher le mieux être dans d'autres contrées pour apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan. D'autres partent en Lybie et à l'intérieur du pays à la recherche de travail. Ceux des jeunes qui sont restés dans le village ont pour principales activités de faire paître et abreuver le bétail. Ils s'occupent sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage. Ces jeunes qui composent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés. L'éducation n'est pas souvent les soucis majeurs de la population. Les écoles ne sont pas parfois fréquentées et abandonnées à la merci de Dieu.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les cultures maraichères, l'élevage des petits ruminants. Certaines parmi elles tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko etc. Dans le canton, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes, de nombreuses formes de souffrances (pesanteur socio- culturelle, violence basée sur le genre, veuvage, divorce...) certaines d'entre elles, pratiquent l'agriculture et l'élevage des petits ruminants (grâce à quelques têtes de bétail que leurs parents ont remis lors de mariage) les activités génératrice de revenus et le petit commerce pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de villages et les « WARANG » chefs des terres restent les principaux responsables de la gestion du terroir.

1.2.4. Organisations modernes :

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible. On note quelques organisations paysannes, essentiellement représentées par les groupements villageois de développement, qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (SECADEV, HIAS, PAM, HCR).

Ces groupements exercent dans le domaine agricole (maraichage essentiellement), commercial (AGR pour les femmes).

Les groupements se caractérisent en général :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- Manque d'alternance au sein du groupement ;
- L'inexistence des textes de base ;
- Les documents de reconnaissance officielle ;
- La non application des textes en vigueur ;
- Le non-respect des procédures de création de groupement ;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;
- Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités ;
- L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton.

Parmi ces organisations il y en a qui mènent des activités de collecte de sommes, orientées particulièrement vers l'entraide social. Les membres font des cotisations mensuelles. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

1.2.4. Organisations modernes

Il y avait des certaines organisations mises en place qui sont les groupements, les unions des groupements et des associations qui existaient dans le canton.

Pendant la période d'élaboration du PDL, l'Association de Développement Cantonal (ADC) est une structure locale de planification mise en place pour suivre les étapes d'élaboration. L'ADC a pour mission de coordonner les activités de développement au niveau canton et villages. Il y a

au niveau grappes des villages l'Union de Développement des Groupes des Villages (UDGV) et au niveau village l'Organisation de Développement du village (ODV).

Le Comité Cantonal de Développement (CCD)

En l'absence d'un conseil élu, le CCD est mis en place au niveau du Canton. Il est le noyau central de l'organe dirigeant de l'ADC. Il est chargé de :

- organiser le processus de planification locale, avec le chef de canton ;
- garantir la qualité du PDL ;
- soutenir le PDL devant le CDA, en vue de son approbation ;
- appuyer les promoteurs de projets inscrits au PDL ;
- présenter les microprojets des PDL pour financement aux potentiels bailleurs ;
- mettre en œuvre le PDL et assurer le suivi-évaluation.

Le CCD est la structure de référence pour la coordination des actions de développement local. Sa mission est également d'appuyer les actions et les projets inscrits dans le PDL

Ainsi, le CCD assure la promotion et le développement local. Il est responsable des décisions en matière de planification, de programmation, de financement des investissements.

Le CCD dont les membres sont élus en AGC pour un mandat de 4 ans renouvelable (règlement intérieur), est placé sous la coordination du Bureau Exécutif de l'ADC (le Chef de canton est le Conseiller du CCD). Le respect de la parité homme-femme est recommandé dans la mesure du possible en tenant compte des réalités locales.

L'organisation moderne : la formation des groupements faïtiers et autres unions de groupements pour des activités pouvant générer des intérêts collectifs. La mise en place des comités de gestion des infrastructures socio-économiques communautaires...

1.2.5. Les intervenants

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Faré

N°	Noms ou sigle	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
1	UNHCR	Protection des réfugiés		2004
2	PAM	Distribution des vivres aux réfugiés		2004
3	UNICEF	Protection de l'enfance		
6	IAS	Implantation des forages et mini-château d'eau	Forages et mini-château implantés	
7	SECADEV	Appui à la mise en place de COSAN et COGES		
8	IRC	Construction d'un magasin		
9	BCI/AI-Takhadoum	Accompagner le processus d'élaboration du PDL et appui aux petites subventions	Accompagnement du processus PDL réalisé	2020-2022
	AIRTEL	Implantation d'antenne de communication pour la téléphonie mobile	Antenne implantée et fonctionnelle	2014
10	MOOV AFRICA	Implantation d'antenne de communication pour la téléphonie mobile	Antenne implantée et fonctionnelle	2014

1.2.6. Les infrastructures

Le canton Faré dispose d'un certain nombre d'infrastructures éducatives dont certains sont en dur et d'autres sont en paille. Ces écoles connaissent des problèmes dans leur fonctionnement à cause d'insuffisance d'enseignants et le refus des parents à envoyer leurs enfants à l'école. D'une manière générale la localité compte un bon nombre important d'enfants en âge scolaire qui ne fréquentent pas à cause de manque d'écoles pour certains villages et de la méconnaissance de l'utilité de l'école par les parents pour d'autres. Les pistes rurales ne sont

pas aménagées. La seule route d'Adr -Far -Gu r da est mauvais  tat et n'est pas praticable en saison de pluie.

Centre de sant  :

En ce qui concerne la sant , On note l'existence d'une infrastructure sanitaire car dans tout le canton nous d nombons d'un centre de sant  fonctionnel dans le village ARA dirig  par un Responsable de centre de sant . Selon les sources du Responsable du centre de sant , le canton enregistre de la mortalit  n onatale, de morbidit , de mortalit  infantile et maternelle. Par cons quent, les accouchements continus se font   domicile avec l'aide des matrones traditionnelles qui ne sont pas form es et mal  quip es. Le plus souvent ces sont les accouchements difficiles qui sont envoy s vers le district de Gu r da. Il faut aussi souligner un faible taux de fr quentation des centres sanitaires par les communaut s locales. Il est not  que faute de la prise de conscience de la communaut    fr quenter les centres de sant . Les maladies r currentes, sont : le paludisme, la dysenterie, la bilharziose, la fi vre typho de et des cas de rougeole, etc.... Il faut noter  galement qu'il y a insuffisance du personnel dans le centre de sant . Cette ann e, le projet PROSSAN mise en  uvre par l'ONG CARE/SECADEV vient en appui de la population en m dicament et en personnel de sant  ainsi qu'  la mise en place des COSAN et COGES. .

En outre, il existe des unit s nutritionnelles dans le centre de sant  de Far    savoir Unit  Nutritionnelle Suppl mentaire (UNS), Unit  Nutritionnelle Ambulatoire (UNA). Ces Unit s Nutritionnelles s'occupent de la prise en charge de la nutrition des enfants.

La question d'hygi ne et assainissement se posent  norm ment dans le canton. Les communaut s sont victimes des nombreuses maladies. Ces maladies sont sources de d p t anarchique des d chets et des ordures m nagers dans la nature. Ces derniers sont g n ralement la cause des inondations et de la prolif ration des parasites vecteurs de plusieurs maladies hydriques et de la peau.

Le transport :

Les moyens les plus utilis s pour le transport des produits locaux vers les march s hebdomadaires ou vers le grand centre (Gu r da) sont les charrettes tract es par les chevaux. Ces moyens sont aussi utilis s pour  vacuer les malades vers l'h pital de district de Gu r da. L' ne est aussi tr s utilis  pour le transport de fagot et de l'eau. Il existe des ambulances dans le district sanitaire de Gu r da mais la population ne connaît les proc dures de la demande. L'id al serait de sensibiliser la population   respecter le canevas de la demande de l'ambulance.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

Les revenus des populations du canton Far  reposent essentiellement sur les produits de l'agriculture et de l' levage. Les activit s artisanales et cueillettes sont faiblement d velopp es dans le canton. Les activit s commerciales sont diverses et se limitent   la commercialisation du b tail et ses sous-produits et des produits agricoles. Les revenus des femmes proviennent de la vente des produits agricoles (les cultures maraich res et les cultures des rentes). La vente de b tail dans les march s hebdomadaires se fait   une amplitude faible. La plupart des jeunes (bras valides) partent   l'exode rurale pour la recherche du travail dans des grandes villes et certains d'entre eux   la recherche de l'or.

1.3.1. Agriculture

L'agriculture est l'activit  principale de la communaut  et constitue la mamelle de l' conomie du canton car plus de 80% de la communaut  active travaille dans ce secteur. Elle est de type traditionnel et attel e puisqu'elle est pratiqu e avec les outils rudimentaires comme la houe, la hache, le dabas...et avec la charrue et le tracteur pour les plus nantis.

Les diff rents types de cultures pratiqu es dans le canton sont :

La culture vivri re qui est dominante et la culture de rente qui est sources de revenu financier.

- La culture vivri re comprend la production des produits qui sont utilis s comme denr es alimentaires tels que : le mil, le sorgho, l'arachide, le Ni b  etc. Les produits de ces

cultures sont stockés dans des sacs et des greniers et lesquels sont souvent exposés aux insectes et à la mauvaise gestion des récoltes par manque de structure adéquate de stockage, et une grande partie de ces récoltes est consommée au sein des ménages.

- Les cultures de rentes sont les produits tels que : le sésame, la pastèque, piment, La tomate poivron, ail, oignon, carotte, Choux, courge la patate, etc.
Ces cultures sont destinées à la vente pour acheter des produits de première nécessité.

Le calendrier agricole dans le canton se résume comme suit :

Défrichage	Avril – Mai
Labours	Mai - Juin
Semis	Juin – Juillet
Sarclages	Juillet – Aout
Récolte	Septembre – Octobre
Battage et stockage	Novembre - Décembre

Les opportunités pour le maraichage existent mais, la production maraichère est très réduite pour des raisons diverses à savoir le manque d'initiative et le faible niveau d'encadrement technique des producteurs, l'insuffisance des équipements/intrants maraichers, le conflit éleveurs-agriculteurs etc.

Dans le domaine de l'arboriculture fruitière, les efforts sont en train d'être faits tout au long des ouaddis, mais avec beaucoup d'inquiétude car la population était plusieurs fois victimes de dévastation des jeunes plants par le bétail.

N.B. : Le canton Faré est une zone par excellence favorable à l'agriculture et à l'élevage mais l'insuffisance des matériels/Intrants agricoles, les ennemies de cultures (oiseaux, chenille, etc.), le manque des points d'eau, et l'insuffisance de techniques de production agricole et le problème marquant est la dévastation des cultures par le bétail, sont des difficultés dans ce secteur.

Tableau : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces du domaine agricole

<ul style="list-style-type: none"> ○ Disponibilité d'une main d'œuvre jeune et active ; ○ Existence des terres cultivables en quantité et qualité ; ○ Pluviométrie moyenne pour le développement végétatif des céréales (sorgho et mil) ; ○ Existence des ouaddis pour les cultures maraichères. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible niveau d'accès aux intrants et matériel agricoles ; ○ Absence des structures des micro- finance pour soutenir les agricultures ; ○ Analphabétisme et faible représentativité des organisations des producteurs ; ○ Faible niveau d'encadrement des producteurs en technique de production (personnel d'encadrement déficitaire) ; ○ Insuffisance de programme de formation continue des producteurs ; ○ Faible niveau de suivi de la production agricole par les services techniques (ANADER) ; ○ Mauvais état des pistes d'accès aux zones de production en saison des pluies ; ○ Insuffisance des infrastructures de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles et maraichers ; ○ Manque de diversification des cultures ; ○ Manque des infrastructures hydro-agricoles.
Opportunités	Menaces

<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence de quelques ONG de développement ; ○ Mise à la disposition des agriculteurs de tracteurs à prix abordable ; ○ Présence des sites potentiels tout au long des ouaddis pour la possibilité des cultures maraîchères ; ○ Existence d'un grand marché Guéréda etc... ; ○ Possibilité de diversification des cultures ; ○ Présence des fumures organiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Forte pression d'érosion hydrique et éolienne ; ○ Fortes pressions des ennemis de cultures (oiseaux, sautereaux, rongeurs etc.) ; ○ Le changement climatique ; ○ Résurgence des conflits agriculteurs-éleveurs ; ○ Diminution progressive de la pluviométrie d'année en année ; ○ Appauvrissement des sols cultivables.
---	--

1.3.2. Élevage :

L'élevage occupe une place importante parmi les activités économique du canton. Il est une source de revenu capital dans la zone. Selon le chef-secteur vétérinaire du Dar Tama, le canton occupe le 8^{ème} rang sur les 20 cantons du département. Ce secteur connaît beaucoup de problèmes qui influencent très négativement sur la production animale. Il s'agit des nombreuses épidémies et maladies en particulier chez les bovins (Source Secteur Elevage de Dar-Tama).

- le charbon bactérien,
- le charbon symptomatique,
- la fièvre aphteuse,
- la péripneumonie,
- la pasteurellose,
- dermatose nodulaire ;
- la tuberculose bovine et la parasitose....

Pour les petits ruminants,

Il s'agit des maladies telles que :

- la peste caprine et ovine,
- peste des petits ruminants ;
- péripneumonie contagieuses (bovin, caprin) ;
- charbon bactérien ;
- vers intestinaux ;
- charbon symptomatique ;
- pasteurellose et piétin ;
- Parasites gastro-intestinaux ;
- clavelée
- etc...

Chez les volailles, il faut noter la maladie de New Castle, Gumboro et choléra aviaire etc.

Malheureusement, l'accès difficile aux produits vétérinaires, l'insuffisance de personnel qualifié (un seul chef de poste vétérinaire). Aussi l'indisponibilité en infrastructure pastorale à savoir les parcs de vaccination, les pharmacies vétérinaires ne permet pas de juguler les problèmes dont souffre le secteur de l'élevage. Le cheptel dans le canton de Faré est marqué par :

- L'élevage des bovins est de type sédentaire extensif. Les éleveurs sédentaires sont composés des personnes se trouvant dans des endroits fixes et qui font de l'élevage une activité principale ou qu'ils le rattachent à l'agriculture.
- L'élevage des petits ruminants occupe une place importante dans les ménages. Il permet de subvenir aux besoins les plus courants de la famille.
- Pratiqué par la majorité des ménages dans le canton, l'élevage des volailles constitue une source de revenu la plus courante des familles. Cependant, les dispositions sont très peu prises en ce qui concerne la vaccination préventive contre la maladie de New Castle qui est une cause principale de décimation des volailles dans le canton.

Tableau : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces du domaine élevage

<ul style="list-style-type: none"> ○ Atouts ○ Cheptel important, diversifié et adapté au milieu (Bonnes races) ○ Disponibilité d'un important potentiel en ressources pastorales (pâturages abondants), ○ Disponibilité des résidus de récoltes); - Existence d'un savoir-faire local en matière de conduite de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faiblesses ○ Faible taux de vaccination ; ○ Modes d'élevage majoritairement traditionnels ○ Effectifs du cheptel élevé ○ Insuffisance des infrastructures sanitaires et manque des infrastructures hydrauliques pastorales (marres et puits pastoraux) ; ○ Inexistence des infrastructures de transformation de la viande, du lait et d'autres sous-produits ; ○ Inexistence des pharmacies villageoises.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des ONG et Projets de développement ; ○ Présence d'une zone de pâturage : ○ Présence des nombreux ouaddis 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistance des maladies infectieuses et parasitaires ; ○ Dégradation des ressources naturelles affectant les bases de l'alimentation du bétail ; ○ Rétrécissement continu de l'espace pastoral ; ○ Multiplication des situations conflictuelles liées à l'accès aux ressources naturelles.

1.3.3. Pêche :

Cette activité n'est pas pratiquée par la population du canton par manque des points et cours d'eau permettant la multiplication des espèces poissonneuses.

1.3.4 Commerce :

Les activités commerciales sont diverses et se tournent autour des produits de première nécessité à savoir les céréales et autres denrées alimentaires, la vente du bétail et de la volaille ainsi que la vente des produits importés du Soudan comme le sucre l'huile, la farine, les confiseries, les produits cosmétiques. Le savon et autres matériels et matériaux. A Le canton Faré .est favorable aux activités commerciales à cause de ses marchés hebdomadaires dans les principaux villages du canton. Il y a aussi un nombre important des commerçants détaillants qui importent les produits vendus sur les marchés. Les commerçants grossistes qui ravitaillent les détaillants sont généralement confrontés au problème de l'enclavement, des taxes douanières et au manque des infrastructures de microcrédits. L'impraticabilité des pistes rurales est aussi une difficulté réelle car certains marchés hebdomadaires sont inaccessibles pendant la saison de pluie et cela bloque généralement les activités. Les marchés dans lesquels s'approvisionnent la population du canton Faré sont cités dans le tableau ci-dessous.

Tableau : les marchés locaux

Marché local	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Guéréda	PM				GM		
Kounougou			PM				GM
Aboutemeré						PM	
Goubourlé				PM de bétail			

GM : Grand marché **PM** : Petit marché

1.3.5 Artisanat :

L'artisanat n'est pas bien développé dans le canton. La Communauté minimise l'activité du fait du poids de la tradition qui la considère comme une activité marginale. Toutefois, Les activités artisanales sont de trois (03) catégories :

- La première catégorie c'est la forge qui s'occupe de la fabrication des outils rudimentaires agricoles (houes, dabas, haches, coupe-coupe etc.) mais aussi la houe, la sagaie, la flèche...Les forgerons jouent un rôle très important dans la vie économique du canton car grâce à eux, l'agriculture est pratiquée.

- La deuxième catégorie des artisans comprend les tresseurs des nattes, les paniers, des éventails etc.
- La troisième catégorie ce sont les maçonneries et les menuiseries dont la plupart d'entre eux ont appris le métier dans le tas et les services prêtés par ceux-ci manquent de qualité. A ceux-là s'ajoute la poterie pratiquée par les femmes. Il y a aussi la présence très importante des couturiers et des sculpteurs qui sculptent les pilons, les mortiers, les manches de houes et des haches. La cordonnerie est exercée aussi par des familles spécifiques. Les pratiquants fabriquent à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval.

En outre, l'absence de centre de formation professionnelle et des infrastructures des microcrédits ne leurs permettent pas d'améliorer les qualités de leur prestation de service.

1.3.6 Autres activités :

La cueillette est pratiquée par la communauté pour sa subsistance. Elle concerne toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs... qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la gomme constitue une activité génératrice de revenu importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si seulement un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonnier, le tamarin, le jujube etc.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1 - Baisse de la production agricole	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise répartition pluviométrique ; - Erosion hydrique et éolienne ; - Insuffisances des semences améliorées - Présence des ennemis des cultures - Insuffisances des équipements/matériels agricoles. - Dévastation des cultures par le bétail - Faible niveau d'encadrement des producteurs dans les techniques agricoles ; - Présence des mauvaises herbes - Mauvaise gestion des récoltes - Faible technique stockage ; - Méconnaissance de l'utilisation des fumures organiques... 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité alimentaire - Exode rural des bras valides - Famine... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des terres favorables aux cultures de saison et contre saison. - Présence des actifs ; - Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ; - Présences des structures de l'état et des ONGs ; - Existence des fumures organiques... 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui en semences améliorées ; - Aménagement des ouvrages hydroagricoles ; - Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ; - Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; - Valorisation des acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; - Formation des producteurs sur les techniques de l'utilisation des engrais et fumure organique - Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; - Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. - Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les réfugiés ; - Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ; - Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques ; - Sensibilisation des producteurs sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives. - Construction des magasins communautaires - Formation des producteurs sur les techniques culturales et le stockage...

<p>2- Baisse de la reproduction animale et de la production laitière</p>	<p>Tout le canton</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Surpâturage ; - Présence des plusieurs maladies ; - Faible niveau d'encadrement des éleveurs sur la production animale ; - Faible couverture vaccinale et manque de parc de vaccination ; - Utilisation des produits prohibés - Insuffisance en nombre des agents vétérinaires formés ; - Insuffisances d'apports des aliments de compléments ; - Attaques des bétails par les animaux sauvages - Manques des infrastructures hydrauliques - Faible équipement des auxiliaires d'élevages ; - Vol du bétail... 	<ul style="list-style-type: none"> - Mortalités des animaux - Amaigrissement du bétail ; - Baisse de l'économie ; - Faible pouvoir d'achat ; - Exode rural des bras valides ; - Démoralisation partielle des éleveurs. - Réduction du bétail - 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG ; - Présence de bétail ; - Présence des actifs ; - Présence du pâturage ; - Présence des auxiliaires d'élevage... 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments de compléments ; - Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; - Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; - Construction de parc de vaccination ; - Sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits prohibés et prise de mesure par l'état. - Formation et équipement des auxiliaires en kits et les motivés ; - Plaidoyer auprès des autorités vétérinaires pour faciliter l'accès aux éleveurs aux aliments de complémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...), - Encourager l'embouche du bétail ; - Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ; - Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; - Aménagement des points d'eau pastoraux - Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation du bétail. - Plaidoyer auprès de l'Etat pour le renforcement de sécurité dans la zone...
--	-----------------------	--	--	---	--

2.3.1 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Baisse de la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des terres cultivables ; - Existences des quelques ouvrages hydro-agricoles ; - Présences des structures de l'état et des ONGs ; - Existence des fumures organiques... 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériels et équipements agricoles ; - Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures pluviales et maraichères ; - Utilisation des fumures organiques ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui en semences améliorées ; - Aménagement des ouvrages hydroagricoles ; - Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; - Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; - Valorisation des acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; - Formation des producteurs sur les techniques de l'utilisation des engrais et fumure organique - Formation des producteurs sur la bio pesticide pour la lutte contre les ennemis des cultures et approvisionnement en équipements/matériels agricoles. - Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs et les réfugiés ; - Sensibilisation des producteurs sur les apports en matière organique ; - Sensibilisation des producteurs sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives et Construction des magasins communautaires - Formation des producteurs sur les techniques de stockage...
Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des structures de l'Etat (secteur et postes vétérinaires) et les ONG : - Présence de bétail et du pâturage ; - Présence des auxiliaires d'élevage... 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la santé et la production animales tout en réalisation des ouvrages pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments de compléments ; - Assuré la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; - Renforcement de capacités productrices des auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; - Construction de parc de vaccination et des ouvrages hydrauliques et pastoraux ; - Sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de prohibés et prise de mesure par l'Etat. - Formation et équipement des auxiliaires en kits et les motivés ; - Plaidoirie auprès des autorités vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments de complémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...), - Encourager l'embouche du bétail ; - Plaidoirie auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des agro-éleveurs ; - Promotion et subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; - Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation ; - Plaidoirie auprès de l'état pour le renforcement de sécurité

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation progressive des Ecosystèmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Les coupes abusives des arbres ; - Mauvaise répartition des pluies ; - Faible sensibilisation des populations pour la protection de l'environnement ; - Les effets du changement climatique ; - Insuffisance des agents forestiers formés de l'Etat ; - Braconnages ; - Erosion hydrique et éolienne ; - Feux de brousses ; - Manque des sites Pépinières ; - Méconnaissance de la loi N°14/PR/2008 sur la protection de l'environnement ; - Détonation des armes à feu ; - Méconnaissances des foyers améliorés ; - Surpâturage ; - Taxe illégale par les agents des eaux et forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désertification - Faible production agricole et animale ; - Disparition de la faune et de la flore ; - La Sècheresse ; - Erosion hydrique et éolienne ; - Amendes arbitraire des Agents forestiers ; - Exode rural ; - Pauvreté ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des structures de l'Etat et ONG ; - Existence de la loi N° 14 et des conventions ; - Disponibilité des écosystèmes ; - Disponibilité de la population ; - Présence des Ouaddis ; - Existences des organisations paysannes ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les coupes abusives des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement et à la plantation des arbres ; - Création des sites de pépinières, sites de reboisement et mis en défens ; - Plaidoirie pour l'affectation des agents forestiers formés et assermentés ; - Appui à l'approvisionnement de semences forestières et fruitières ; - Lutte contre le braconnage et le feu de brousse ; - Formation des producteurs sur les techniques de production et de plantation des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - plaidoirie auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Formation sur la fabrication des foyers améliorés en banco et métallique et sa vulgariser les foyers améliorés dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffes ; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie et Formation des pépiniéristes et brigade surveillance ; - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres et la formation sur les techniques des haies- vives en semis direct et pépinière ; - Mise en place des comités de protection de l'environnement ; - Faire des actions des zaï forestiers ; - Renforcer le comité mixte pour la gestion des ressources forestières non-ligneux et à la protection de l'écosystème ; - Encadrement des producteurs sur les techniques de défense, restauration des sols et conservation des eaux de surface ; - Protection des espèces d'acacia Sénégal et terminalia avicondex ; - Contrôle des fabricants des briques qui utilisent les bois de chauffes pour les fours...

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation progressive des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des structures de l'Etat et ONG ; - Existence de la loi N° 14 et des conventions ; - Disponibilité des écosystèmes ; - Présence des Ouadis ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des structures de l'Etat et ONG ; - Existence de la loi N° 14 et des conventions ; - Disponibilité des écosystèmes ; - Présence des Ouadis ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les coupes abusives des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement et à la plantation des arbres ; - Création des sites de pépinières, sites de reboisement et mis en défens ; - Plaidoirie pour l'affectation des agents forestiers formés et assermentés ; - Appui à l'approvisionnement de semences forestières et fruitières ; - Lutte contre le braconnage et le feu de brousse ; - Formation des producteurs sur les techniques de production et de plantation des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - plaidoirie auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Formation sur la fabrication des foyers améliorés en banco et métallique et sa vulgariser les foyers améliorés dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffes ; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie et Formation des pépiniéristes et brigade surveillance ; - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres et la formation sur les techniques des haies- vives en semis direct et pépinière ; - Mise en place des comités de protection de l'environnement ; - Faire des actions des zaï forestiers ; - Renforcer le comité mixte pour la gestion des ressource forestière non-ligneux et à la protection de l'écosystème ; - Encadrement des producteurs sur les techniques de défense, restauration des sols et conservation des eaux de surface ; - Protection des espèces d'acacia Sénégal et terminalia avicondex ; - Contrôle des fabricants des briques qui utilisent les bois de chauffes pour les fours...

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des besoins des ménages ; - Manque des structures des microcrédits ; - Faible technique de développement des AGR, - Insuffisance des intrants et équipements agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rupture des stocks de céréale en période de soudure ; - vulnérabilité des ménages ; - Surcharges des travaux ménagers des femmes ; - Exode rural des jeunes valides 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ouadis favorisant les cultures agricoles ; - Existence des marchés, - Existence des femmes commerçantes - Existences des produits maraichers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des producteurs maraichers sur les techniques de transformation, conservation et commercialisons des produits agricoles ; - Construction des structures de la micro-finance pour accéder aux crédits agricoles. - Formation sur l'entrepreneariat.
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles		<ul style="list-style-type: none"> - Impraticabilités des pistes en saison des pluies - Insuffisance des moyens de transport - Eloignement des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Mévente - Perte des produits - Prix dérisoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des pistes rurales ; - Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; - Existence des bras-valides 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux ; - Aménagement de pistes rurales...
3-Manque des structures des micro-finances pour avoir accès au crédit.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'initiatives pour accueillir les structures de micro-finances... 	<ul style="list-style-type: none"> - Entrepreneariat local peu développé ; - Insécurité ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des potentialités économiques : agriculture et élevage, - Existence des groupements à vocation agro-pastorales ; - Existence des femmes commerçantes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer auprès des institutions de micro-finances à venir dans le département ; - Création des structures de micro-finance. - Formation sur l'entrepreneariat et la gestion des AGR...

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenus des ménages	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ouaddis favorisant les cultures ; - Existence des marchés, - Existence des femmes commerçantes ; - Existence des produits agropastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les revenus des ménages tout en assurant les productivités agropastorales 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui en intrants et équipement agricoles ; - Formation des producteurs maraichers sur la chaîne des valeurs (technique de production, transformation, conservation et commercialisations des produits agricoles) ; - Plaidoyer pour l'arrivée des structures des micro-finances pour faciliter l'accès aux crédits agricoles. - Former les jeunes et les organisations paysannes sur l'entrepreneuriat. - Construire des structures de stockage et Formation en gestion des récoltes ;
Difficultés d'écoulement des produits agricoles en saison pluvieuse.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des pistes rurales ; - Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ; - Existence des bras-valides 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles en toute saison 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les pistes rurales ; - Appui en moyens de transport des produits agricoles aux organisations paysannes. -
Manque des structures de micro-finance pour avoir accès au crédit.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des potentialités économiques ; - Existence des groupements à vocation agro-pastorales ; - Existence des commerçant (e) s. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'octroi des crédits à travers la construction des structures des micro-finances 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des caisses rurales en micro-finance ; - Initier des formations des jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat ; -

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1- Fréquence et persistance des plusieurs maladies	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement ; - Méconnaissance dans la prise en charge sanitaire ; - Automédication - Consommation de l'eau non potable ; - Insuffisance des latrines dans les ménages ; - Surcharges des travaux ménagers des femmes ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Mortalités élevée ; - Invalidité des personnes... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du district sanitaire à Guéréda et du centre de santé Faré ; - Existence du personnel soignant... 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement ; - Sensibilisation de la population du bien fait de centre de santé ; - Sensibilisation à la fréquentation du centre de santé pour une prise en charge adéquates ; - Appui à la construction des latrines ; - Appui aux initiatives des activités génératrices des revenus dans les ménages ; - Réduction des travaux ménagers des femmes ; - Sensibilisation sur l'interdiction d'utilisation des produits inappropriés
2- Malnutrition élevée des enfants et des femmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté ; - Sevrages précoces ; - Faible niveau d'utilisation des diversifications des aliments ; - Insuffisance d'hygiène et assainissement ; - Mauvaise pratique alimentaire ; - Faible prise en charge des enfants et des femmes... 	<ul style="list-style-type: none"> - Mortalités ; - Famine ; - Le retard dans la croissance des enfants... 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des aliments ; - Existence du centre de santé ; - Existences des aliments nutritionnels (UNA et UNS) - 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des femmes à l'allaitement exclusif et à plus diversification des aliments pendant 2 ans ; - Sensibilisation sur le sevrage précoce ; - Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; - Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ; - Sensibilisation de la population sur a la prise en charge des enfants malnutris ; - Création des AGR ; - Sensibilisation sur la bonne prise en charge alimentaires des enfants et des femmes...

<p>3- Complication liée à l'accouchement</p>	<p>Dans tout le canton</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mariage précoce ; • Faible consultation prénatale recentré ; • Sous-alimentation des femmes enceintes ; • Accouchement à domicile ; • Surcharges des travaux ménagers des femmes ; • Insuffisance des moyens de déplacement... 	<ul style="list-style-type: none"> - Mortalité ; - Fausse couches ; - Fistule... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des centres de santé ; - Existences du personnel soignant qualifié ; - Existence de district à Guéréda... 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la lutte contre les mariages précoces ; - Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de centre santé recentré (CPN) ; - Sensibilisation à l'interdiction de l'accouchement à domicile ; - Sensibilisation des femmes enceintes à mieux se nourrir ; - Sensibilisation à la réduction des travaux ménagers des femmes ; - Renforcement du personnel soignant (formation des matrones)...
<p>4. Difficultés d'accès à l'eau potable</p>	<p>Tout le canton</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des points d'eau potable, • Mauvaise pratique de l'hygiène et assainissement, • Non traitement des eaux de consommation, • Insuffisance des produits de traitement d'eau (chlore), • Faible organisation technique des comités de gestion des points d'eau... 	<ul style="list-style-type: none"> • Maladies hydriques (diarrhée, dysenterie etc...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Existences des partenaires humanitaires et développement qui œuvrent dans le domaine hydraulique ; - Présence des nappes phréatiques... 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points...) ; - Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; - Aménagement des points d'eaux potable ; - Sensibilisation sur le traitement de l'eau ; - Disponibilité des produits de traitement dans les centres de santé ; - Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau...

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1- Fréquence et persistance des plusieurs maladies	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du district sanitaire à Guéréda et du centre de santé ; - Existence du personnel soignant... 	Améliorer la santé de la population	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnement et vestimentaire) et assainissement ; - Sensibilisation contre les sexuellement transmissibles (MST, VIH/SIDA) - Sensibilisation de la population du bien fait de centre de santé ; - Sensibilisation à la fréquentation du centre de santé pour une prise en charge adéquates ; - Appui à la construction des latrines ; - Appui aux initiatives des AGR dans les ménages ; - Réduction des travaux ménagers des femmes ; - Sensibilisation sur l'interdiction d'utilisation des produits inappropriés
2-Malnutrition élevée des enfants et des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des aliments ; - Existence du centre de santé ; - Existences des aliments nutritionnels 	Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des femmes à l'allaitement exclusif et à la diversification des aliments ; - Sensibilisation sur le sevrage précoce ; - Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés et sur a la prise en charge des enfants ; - Sensibilisation de la population sur l'hygiène et Assainissement ...
3- Complication liée à l'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un centre de santé et du personnel soignant dans le canton ; - Existence du district sanitaire à Guéréda ; - Existence d'ambulance ; - Existences des matrones traditionnelles... 	Mener des actions de sensibilisation de la population pour améliorer la santé maternelle et infantile et lutter...	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation à la lutte contre les mariages précoces ; - Sensibilisation des femmes enceintes à la fréquentation de centre santé recentré (CPN) et à mieux se nourrir et sur le sur la vaccination des enfants ; - Sensibilisation à l'interdiction de l'accouchement à domicile ; - Sensibilisation des femmes enceintes à la réduction des travaux ménagers des femmes - Sensibiliser la population sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, du planning familial et la santé de reproduction ; - Construire et réfectionner des centres de santé et sensibiliser sur les moyens de transport des patients, - Sensibiliser les communautés à l'importance de la consultation prénatale ; - Renforcement du personnel soignant (formation des matrones) ; - Recycler les responsables des centres de santé sur la maternité.
4- Difficultés d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Existences partenaires qui œuvrent dans le domaine hydraulique ; - Présence des nappes phréatiques... 	Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des points d'eau (Forages, muni-châteaux ou points...) ; - Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; - Sensibilisation sur le traitement de l'eau ; - Disponibilité des produits de traitement dans les centres de santé ; - Formation et restructuration des comités de gestion des points d'eau...

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT :

2.5.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1- Faible motivation des parents d'élèves à envoyer les enfants à l'école	Tout le canton	Insuffisance de sensibilisation des parents à scolariser leurs enfants ; Faible suivi des élèves par leurs parents ; Insuffisance des enseignants ; Faible prise en charge des enseignants ; Faibles revenus des ménages à soutenir leurs enfants ; Faible scolarisation des filles ; Déperditions scolaires. Mariage Précoce et forcée. Faible motivation des parents Faible prise en charge des maitres communautaires	Analphabétisme élevé ; Banditisme ; Délinquance ; Frein au développement Exode rural des jeunes	Existence des enfants en âge scolaire ; Existences des écoles ; Existence d'Inspections ; Existences des ONG qui appuient dans le domaine Educatif.	Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école surtout les filles ; Affectation des enseignants ; Appui en Initiation des activités génératrices des revenus ; Encourager les parents à soutenir les enfants ; Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce ; Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires. Alphabétisation formelle. Appui en matériel didactique ...
2- Mauvaise organisation des APE	Dans tout le canton	- Très faible dynamisme des APE ; - Méconnaissance des rôles et tâches des membres des APE...	- Faible taux de réussite - Exode rural - Délinquance juvénile.	- Présence d'APE et AME	- Formation et recyclages des APE et AME ; - Restructuration des responsables des APE et AME ; - Implication des femmes dans la gestion des APE ; - redynamisation des APE et AME,
3-Inexistence d'une infrastructure sociale, culturelle et sportive	Dans tout le canton	- Les structures socio-éducatives et de loisirs sont insuffisants	Délinquance, Exode rural ; Vol,	Présence d'inspection et des enseignants formés -	- Création des espaces de sport, culture et loisir ; - Matérialisation des terrains de football ; - Affectation des enseignants qualifiés en sport

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible motivation des parents d'élèves à envoyer les enfants à l'école	Existence des enfants en âge scolaire ; Existences des écoles ; Existence d'Inspections pédagogiques...	Créer et soutenir la capacité de la population par les infrastructures socioéducatives tout en menant des actions de sensibilisation et de renforcement des acteurs de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents d'élèves sur l'importance de l'école ; - Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école surtout les filles ; - Affectation des enseignants ; - Appui en Initiation des AGR ; - Encourager les parents à soutenir les enfants ; - Sensibilisation des parents à la lutte contre le mariage précoce et forcé ; - Sensibilisation de la communauté sur la mobilisation du fonds à la prise en charge des enseignants communautaires ; - Appui à l'alphabétisation formelle ; - Appui en matériel didactique ; - Sensibiliser la communauté pour la mobilisation des ressources pour payer les maitres communautaires...
Mauvaise organisation des APE	Existence des APE	Assurer la fonctionnalité des APE tout formant et recyclant des APE	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et recyclages des APE et AME ; - Restructuration des responsables des APE et AME ; - Implication des femmes dans la gestion des APE et AME ; - Redynamisation des APE et AME...
Inexistences des infrastructures socio-culturelles et sportives	Présence massives des jeunes	Favoriser l'amélioration des conditions de vie de la jeunesse tout en réalisant les infrastructures socio- culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; - Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. - Aménager les terrains de sport à Faré - Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter des agents socio-éducatifs et sportifs...

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localité	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Surcharge des travaux ménagers des femmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Faible partage des responsabilités dans les ménages ; - Pesanteur socioculturel - Insuffisance des AGR ; - Fuite de responsabilités des hommes... 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des femmes ; - Mauvaise occupation des enfants ; - Vieillesse précoce ; - Trop des maladies... 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ONG de développement et organisations féminines ; - Présence des maris 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local - Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ; - Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...
2-Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme des parents - Ignorance - Faible revenus des ménages à scolariser les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Déscolarisation - analphabétisme - Exode rural des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Droit de l'enfant ; - Existence des services de l'éducation nationale ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur les droits des enfants ; - Sensibilisation des parents d'élèves à la scolarisation des enfants en particulier les filles
3-Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Influence du modernisme et des religions ; - Manque de solidarité - Déracinement 	<ul style="list-style-type: none"> - conflit de générations - perte identitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de quelques éléments de la tradition et de quelques gardiens de la tradition 	<ul style="list-style-type: none"> - Revalorisation de certains éléments de la tradition orale ; - Organisations des semaines culturelles cantonales
4- Faible déclaration des naissances à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement de service de l'Etat civil - Méconnaissance de la population de l'acte d'Etat civil 	<ul style="list-style-type: none"> - Désorientations des jeunes à l'âge adulte 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat, 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil et Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et cantonale...

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Surcharges des travaux ménagers des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des quelques groupements féminins ; - Existence des ONG. 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'intégration des femmes tout en les impliquant dans le processus de développement local - Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ; - Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes...
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des APE ; - Existence des services de l'éducation primaire et secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les parents d'élèves à préparer l'avenir de leurs enfants en particulier les filles ; - Entreprendre des actions de sensibilisation sur l'importance de l'école ; - Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants.
Disparition progressive des cultures traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des cultures traditionnelles et éducatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles... 	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer la revalorisation des cultures traditionnelles ; - Initier des semaines culturelles inter-canton.
Faible déclaration des naissances par l'Etat Civil	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des services administratifs de l'Etat, - Existence des centres de santé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre disponible des actes de naissances par l'Etat civil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans la sous-préfecture, canton ou dans les centres de santé.

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS) :

2.7.1. Résultats du diagnostic :

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1- Existence des conflits entre les agro-éleveurs	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> - Dévastation des cultures par le bétail - Manque des couloirs de transhumance ; - Non délimitation des espaces des pâturages des animaux ; - Faible capacité à régler les conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise cohabitation pacifique entre les agropasteurs ; - Bataille - Mort... 	Existence des autorités ; Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales. - Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité - - - formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance OP ; - Méconnaissance des textes de bases des OP ; - Mauvaise gestion des biens des OP ; - Manque de l'équilibre des pouvoirs et de leur contrôle ; - Manque de transparence et de recevabilité des OP ; - Création opportuniste des organisations 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de confiance - Mésentente entre les membres des OP - Disfonctionnement des OP... 	Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG).	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation des organisations paysannes à la reconnaissance des textes de bases des OP ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des organisations paysannes ; - Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP...
3-Faible règlement des conflits des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption - Intérêt personnel - Influence de haute personnalité - Résolution non objective des conflits ; - Mauvaise gestion des ressources des OP 	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance de conflit inter-clans et ethnies - Division de la population - Conflit entre les clans - Disparition de lien social 	Présence des Chefs traditionnels, des autorités administratives, et la justice.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur l'importance de la justice et la cohésion sociale - Sensibilisation sur la -lutte contre la corruption, à l'alternance et à être redevable ; - Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...

2.7.2. Les axes prioritaires de développement :

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Conflits entre les agro-éleveurs	Existence des autorités locales ; Existence d'une Association de bonne cohabitation entre les agropasteurs	Améliorer la bonne cohabitation entre les agropasteurs tout en assurant leur formation	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans les cantons notifiés par les autorités administratives locales - Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ; - Former les Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance
2-Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des Organisations paysanne et des partenaires d'appui (ONG)	Appuyer la capacité organisationnelle des OP	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamisation des organisations paysannes à la reconnaissance des textes de bases des OP ; - Sensibiliser les responsables des organisations paysannes (le Président, le Secrétaire et le trésorier) sur la bonne gestion des ressources des organisations paysannes ; - Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ...
3-Faible règlement des conflits des OP	Présence des Chefs traditionnels, des autorités administratives, et la justice	Appuyer la bonne organisation des OP à bien gérer leur conflit.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ; - Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ; - Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ; - Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES :

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage	Baisse de la production agricole Baisse de la reproduction animale et de la production laitière	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs et entreprendre des actions pour réaliser les ouvrages hydroagricoles Diversification des cultures pluviales et maraichères à travers l'acquisition des équipements/intrants ; Initier et mobiliser les ressources pour les unités de transformation des produits agricoles Amélioration de la santé animale tout en initiant les actions d'organisations des éleveurs à la pratique intensive de l'élevage ; Entreprendre des actions de sensibilisation sur les risques des médicaments d'origine douteuse et promouvoir les aliments complémentaires au bétail tout en conservant l'élevage intensif ainsi l'aménagement des ouvrages pour hydro pastoraux
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Dégradation progressive des écosystèmes	Entreprendre un mécanisme de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles tout en entreprenant les actions de reboisement en plantant des arbres. La création des espaces de concertation entre agro-éleveurs et entreprendre des actions de sensibilisation sur la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore.
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Faible revenus des ménages et difficultés d'écoulement des produits agricoles en saison pluvieuse ainsi que le manque des structures de micro-finance pour avoir accès au crédit.	Améliorer les revenus des ménages tout en assurant les productivités agropastorales Améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles en toute saison Promouvoir l'octroi des crédits agricoles à travers la construction des structures des micro-finances.
Santé-Eau potable-Assainissement	Fréquence et Persistance des maladies diarrhéiques, paludisme, et endémiques Malnutrition élevée des enfants et des femmes Difficultés d'accès à l'eau potable Complication liée à l'accouchement	Contribuer aux conditions sanitaires de la population du canton tout en améliorant la santé des enfants, femmes enceintes et allaitantes Faciliter l'accès à la nutrition équilibrée des enfants et des femmes Améliorer les conditions d'accès à la santé et à l'eau potable. Lutter contre les complications liées à l'accouchement
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Faible scolarisation des enfants en particulier les filles et la mauvaise organisation des APE Inexistences des infrastructures socioculturelles et sportives	Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles Amélioration des conditions socio-éducatives. Appuyer la formation des membres APE en les rendant dynamique Favoriser l'amélioration des conditions socio-sportives des jeunes
Affaires sociales-Genre	Surcharges des travaux ménagers des femmes Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux et la disparition progressive des cultures traditionnelles ainsi que la faible déclaration des naissances par l'Etat Civil	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches Promouvoir le droit des enfants et encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités culturelles dans le canton et l'amélioration de la disponibilité des actes de naissances par l'Etat civil.
Gouvernance-Paix - Sécurité	Conflits entre les agro-éleveurs Faible capacité organisationnelle des OP Faible règlement des conflits des OP	Améliorer la bonne cohabitation entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation Appuyer la capacité organisationnelle des OP Appuyer la bonne organisation des OP à bien gérer leur conflit.

IV. Projets de développement sur la durée du plan

4.1. Agriculture, Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	début probable
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Formation des producteurs sur les techniques des bio-pesticides	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appui en construction des puits maraichers et l'aménagement des périmètres maraichers	Brouak, Aboutenere, Faré et Lima	ADC/CCD, OP et OSC	30 000 000	3 000 000	2022-2026
4. Construction des seuils d'épandages en série	Brouak	ADC/CCD, OP et OSC	100 000 000	10 000 000	2022-2026
5. Appui en semences améliorées des cultures pluviales et maraichères (Arachide, Sésame, Sorgho, Mil, Haricot, le gombo)	Echelle canton	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
6. Réalisation des cordons pierreux, diguettes et digues filtrantes dans les champs des cultures	Kema, Koureye, Iri et Fare	ADC/CCD, OP et OSC	70 000 000	7 000 000	2022-2026
7. Sensibilisation à l'amendement du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Appui en équipement des matériels/ intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
10. Sensibilisation des éleveurs à la vaccination du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Formation des auxiliaires d'élevages et les équiper des kits vétérinaires	UDGV (Faré, Kema, Kidignérgué)	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
12. Appui aux éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre à lécher etc...)	Brouak, Aboutenere, Djanbourgne, Kema, Koureye, et Gourboulele	ADC/CCD, OP et OSC	4 000 000	400 000	2022-2026
13. Construction des puits pastoraux	Balbiré, Ibriya et Kema	ADC/CCD, OP et OSC	21 000 000	2 100 000	2022-2026
14. Construction d'une boutique d'intrants vétérinaires	Proposition à Guéréda	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
15. Construction de parc de vaccination	Tere , Ara et Kedinguingué	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
16. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
17. Appui des agro-éleveurs sur la sélection des races améliorées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
Total			317 000 000	31 700 000	

4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Appui à l'installation des sites des pépinières	Brouak, Aboutemere, et Gouboulélé	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
3. Formation des ménages pour la construction des foyers améliorés en banco et métallique	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
4. Vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Formation et Sensibilisation des producteurs à la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
6. Sensibilisation des producteurs aux techniques des haies vives et mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
7. Appui à la mise en place des comités de protection de l'Environnement.	UDGV	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
8. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et à lutter contre le braconnage et le feu de brousse	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
9. Formation et Sensibilisation sur le changement climatique	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
10. Encouragement à faire les clôtures avec la haie vive	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	150 000	2022-2026
11. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
12. Sensibilisation de la population à lutter contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
13. Appui aux produits phytosanitaire pour protéger les arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	100 000	2022-2026
Total			28 000 000	1 400 000	

4.3. Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	20 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Aboutenere, Djabourgne, Koureye, Kema et Gouboulélé	ADC/CCD, OP et OSC	4 000 000	400 000	2022-2026
3. Aménagement des pistes rurales	Guereda- Koulbous ; Aboutamare- Kounoungou ; Guereda-Kema	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
4. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
6. Appui en matériels agricoles (Charrue, houe daba, semoir)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
7. Construction des magasins villageois	Obé, Menewere, Tolko, Kema, Djanbourgne, et Kourmoutigne	ADC/CCD, OP et OSC	42 000 000	4 200 000	2022-2026
Total			82 000 000	8 200 000	

4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Durée probable
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et contre la défécation à l'air libre	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé et à abandonner les mariages précoces et forcés ainsi qu'à la pratique du planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	6 000 000	600 000	2022-2026
3. Création et construction de centre de santé	Kema et Kidignergue	ADC/CCD et COSAN/COGES	60 000 000	6 000 000	2022-2026
4. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé et vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Restructuration et dynamisation des comités de gestion de centre de santé (COSAN/COGES)	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Création des centres de nutrition	Ara Tama, Kema et Kidignergue	ADC/CCD et COSAN/COGES			2022-2026
7. Renforcement des capacités du personnel soignant (matrones)	UDGV	ADC/CCD et COSAN/COGES	4 000 000	400 000	2022-2026
8. Orientation des patients sur la demande de l'ambulance en passant par le centre de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES			2022-2026
9. Construction des forages dans le cadre du programme SAN	Aiwa, Andjile, Ara Tama, Hidjelidje, Faré, Kendeng Eringue, Obe, Tolko	ADC/CCD et COSAN/COGES			2022-2026
10. Construction des forages	Darasalam, Kema et Menewéré	ADC/CCD et COSAN/COGES	12 000 000	1 200 000	2022-2026
11. Réhabilitation des 12 forages	Faré, Ara-tama, Ara-arabe, Gouboulélé, Obé, Katakaigne, Angile et Babia.	ADC/CCD et COSAN/COGES	6 000 000	600 000	2022-2026
12. Restructuration et formation des comités de gestion des points d'eau (CGPE).	Villages disposant des forages	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Formation des artisans réparateurs	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Sensibilisation à la diversification alimentaire des ménages	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			104 000 000	10 400 000	

4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Construction des écoles	Kema, Kignergue et Aboutemere,	ADC/CCD, APE et OSC	90 000 000	9 000 000	2022-2026
3. Création des écoles	Ara Tama et Arabe, Obé, kidignege et Tolko	ADC/CCD, APE et OSC			2022-2026
4. Doter les écoles des matériels didactiques	Kema, Fare, Kignergue et Aboutenere,	ADC/CCD, APE et OSC			2022-2026
5. Constructions des forages dans les écoles	Kema, Fare, Kignergue et Aboutenere	ADC/CCD, APE et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
6. Plantation des arbres dans les écoles.	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC			2022-2026
7. Formation et redynamisation des APE ;	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Former et recycler les maîtres communautaires	Kema, Kignergue, Aboutenere, et Faré	ADC/CCD, APE et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Création des centres d'alphabétisation formels	Kema, Kignergue, Aboutenere, et Faré	ADC/CCD, APE et OSC			2022-2026
10. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants formés	Echelle cantonale	ADC/CCD, APE et OSC			2022-2026
11. Création d'un centre socio-culturel-éducatif et sportif	Goubourlé	ADC/CCD, APE et OSC			2022-2026
Total			115 000 000	11 500 000	

4.6. Affaires sociales-Genre

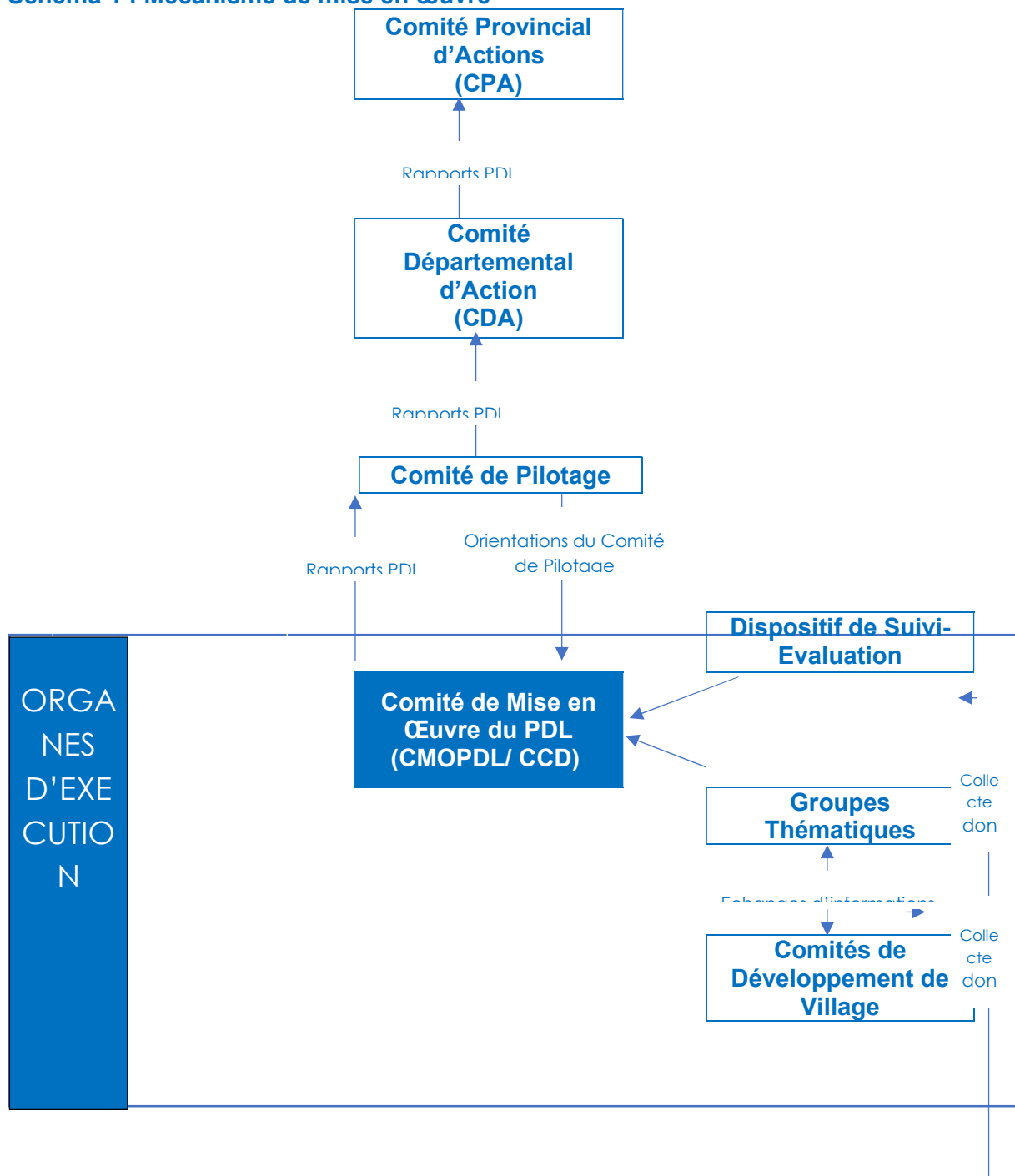
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Durée probable
1. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels sur l'allègement des tâches ménagères des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Création des centres d'alphabétisations formelles des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC		200 000	2022-2026
4. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui les ménages vulnérables à faire activités agropastorales à petite échelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
6. Sensibilisation de la population sur l'importance de l'acte de naissance.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			30 000 000	3 000 000	

4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Cout	Disponibilité Financière	Durée Probable
1. Appui au bon fonctionnement des O P	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
2. Création d'un seul comité chargé de gestion pacifique entre éleveur et agriculteur	Faré centre	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
3. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Chef-lieu du canton	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
4. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits			3 000 000	300 000	2022-2026
5. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	1 000 000	100 000	2022-2026
6. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
7. Appui les Bureaux Exécutifs à l'alternance et rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
8. sensibilisation de la population à la gestion saison des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			12 000 000	1 200 000	

V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Scénario 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

❖ Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc

la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

[Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action \(CPA\) et Comité Départementale d'Action \(CDA\)](#), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

[L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL](#). Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

[Le Comité cantonal de Développement \(CCD\)](#)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation

- aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

A)- Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

En effet, le budget du PDL du canton Faré s'élève à une somme de six cent huit million francs (635 000 000 CFA) dont soixante-deux millions cinq cent soixante mille franc (62 300 000) F CFA d'apport local. Et cinq cent quarante-huit millions trois-cent mille francs (572 700 000 C FA) à rechercher ce qui représente environ 90.19% du budget global du PDL.

B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD

Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun des ménages de chaque village du canton apportera **1500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **2400 FCFA** cotisation annuelle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

5.3.1 AGRICULTURE, ELEVAGE

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Construction d'une série des seuils d'épandage	Brouak,	ADC/CCD, OSC et OP	100 000 000	10 000 000	90 000 000	Etat, PAM, PSAN et autres	2022	1 an
2. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures	2 personnes par villages	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Appui en semence pluviale et maraîchères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui en semences améliorées des cultures pluviales et maraichères (Arachide, Sésame, Sorgho, Mil, Haricot, le gombo)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation des éleveurs à vacciner le bétail et la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Sensibilisation des éleveurs sur la culture fourragère	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			109 000 000	10 900 000	98 100 000			

5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appuyer la création de 3 sites de reboisements	Brouak, Aboutemere, et Gouboulélé	ADC/CCD, OSC et OP	1 500 000	75 000	1 425 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des ménages pour la construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui les ménages à vulgariser des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Les UGDV Brouak, Aboutenere, et Gouboulélé	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	50 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			6 500 000	325 000	6 175 000			

5.3.3 ECONOMIE

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Création d'une structure d'épargne et des micro-crédits	Guéréda	ADC/CCD, OSC et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui à la formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			7 000 000	700 000	6 300 000			

5.3.4 SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et contre la défécation à l'aire libre	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé et à abandonner les mariages précoces et forcés ainsi qu'à la pratique du planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES et COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
3. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé et vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
5. Orientation des patients sur la demande de l'ambulance en passant par le centre de santé	Canton	ADC/CCD, COGES et COSAN				District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
6. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
7. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	
8. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
7. Appui à la réalisation et à la réhabilitation des forages	Les UDGV	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
8. Renforcement des capacités du personnel soignant (matrones)	Une femme par village	ADC/CCD, COGES et COSAN	1 000 000	100 000	900 000	District sanitaire et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			9 000 000	900 000	8 100 000			

5.3.5 EDUCATION – JEUNESSE-CULTURE-SPORT

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et APE	2 000 000	200 00	1 800 000	Inspection autres ONG	et 2022	1 an
2. Doter les écoles des matériels didactiques	Ecoles existantes	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection autres ONG	et 2022	1 an
3. Créer les écoles dans les villages	Villages ne disposant des écoles	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection autres ONG	et 2022	1 an
4. Former et recycler les maîtres communautaires	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	1 000 000	100 00	900 000	Inspection autres ONG	et 2022	1 an
6. Former et recycler les APE	Toutes les écoles	ADC/CCD, OSC et APE	500 000	50 000	450 000	Inspection autres ONG	et 2022	1 an
7. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants formés	Les UDGV	ADC/CCD, OSC et APE				Inspection autres ONG	et 2022	1 an
8. Aménager d'un terrain de sport		ADC/CCD, OSC et APE				Inspection autres ONG	et 2022	1 an
9. Création d'un centre d'alphabétisation		ADC/CCD, OSC et APE				Inspection autres ONG	et 2022	1 an
TOTAL			3 500 000	350 000	3 150 000			

5.3.6 AFFAIRES sociales-Genre

<i>Titre du projet</i>	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
3. Appui les femmes à faire activités agropastorales à petite échelle et des AGR dans des ménages vulnérables	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
4. Plaidoyer auprès des autorités à créer les centres déclarations d'Etat civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				Etat, ONG partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population sur l'importance de l'acte de naissance.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat, ONG partenaires	2022	1 an
TOTAL			7 000 000	700 000	6 300 000			1 an

5.3.7 GOUVERNANCE-Paix -Sécurité

<i>Titre du projet</i>	<i>Localisation</i>	<i>Promoteur</i>	<i>Coût</i>	<i>Disponibilité financière</i>	<i>Financement attendu des partenaires</i>	<i>Partenaires actuels et potentiels</i>	<i>Début probable</i>	<i>Durée</i>
1. Création d'un comité cantonal chargé de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
3. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre aux membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP				CDA et autres ONG	2022	1 an
4. Appui les Bureaux Exécutifs à l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	500 000	50 000	450 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC et OP	1 000 000	100 000	900 000	CDA et autres ONG	2022	1 an
TOTAL			2 500 000	250 000	2 250 0000			

CONCLUSION :

La nouvelle donne politique du gouvernement tchadien dans la stratégie de développement, est le transfert de responsabilités à la base. Les communautés doivent devenir des véritables promoteurs de développement de leur terroir. La communauté du canton Faré s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, résultat d'une action participative, a tout d'abord mis l'accent sur l'état de lieu du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton a un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton Faré d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilité des populations du canton Faré pour gérer leur propre affaire au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place.

La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL, se mobilisera également pour sa mise en œuvre après sa validation.

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 octobre 2020

A Monsieur le Préfet
Président du CDA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Faré dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Kounoungo dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Kassiné dans la sous-préfecture de Kolonga
- canton : Birack dans la sous-préfecture de Sirimbirké

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53/ 99 30 59 63

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama
Sous-préfecture de : Guéréda Rural

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 octobre 2020

A Monsieur le Sous-Préfet
Président du CLA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de deux (2) nouveaux cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de deux (2) nouveaux cantons de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO). Voici les cantons ci-après :

- Canton : Faré

- canton : Kounoungo

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53 / 99 30 59 63

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
DECENTRALISATION

PROJET/PROGRAMME/ONG

AL-TAKHADOUM

Le 05 octobre 2020

A

Sa Majesté Chef de Canton

De : FARE

Objet : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Majesté,

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 10 octobre 2020 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DU DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DU GUEREDA RURAL
CANTON FARE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 12 octobre 2020

Le Chef de Canton

A

Tous les Chefs de village du Canton

Objet : Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités
d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton

Messieurs les Chefs de Village,

Suite à un entretien que j'ai eu le 10 octobre 2020 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 03 novembre 2020 à 8 heures. Lieu : l'école de Goubourlé.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

ADAM MAHAMAT SOULEYMAN SEWELE

Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,
Personnes ressources contactées,

- 1- **ADAM MAHAMAT SOULEYMAN SEWELE, chef de canton**
- 2- **ABDOULAYE TORCHENE NOTABLE**
- 3- **HAOUAYE MAHAMAT MATA**

Membres du Comité de Développement Cantonal,

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire et
des Collectivités Autonomes
Province de Wadi-Fira
Département de Dar-Tama
Sous-préfecture de Guéréda
Canton : Faré



Unité-Travail- Progrès

Procès –verbal de l'Atelier de lancement cantonal du Processus d'élaboration du PDL

L'an deux mille vingt et le trois Novembre, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Faré

Etaient présents 60 participants parmi lesquelles **09** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d'interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD facilite le processus d'élaboration, défend le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation, diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau, appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets, suivre et évaluer les actions mise en œuvre, capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

N.B : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Fonction	Noms et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président	ABDALLAH YAYA MOURSAL	M	GOUBOURLELE	92 62 32 61
2	Vice-présidente	HAOUAYE MAHAMAT MATA	F	FARE	90 50 40 60
3	Secrétaire General	MACKI IBRAHIM	M	ARWALI	66 00 87 77
4	Secrétaire adjoint	ANWAR IBRAHIM	M	KIDIGUIRE	95 67 37 66
5	Trésorière Générale	MARIAM SOULEYMANE	F	MENEWERE	62 57 51 88
6	Trésorier adjoint	ABOULKHASSIM AL KHAMIS	M	ARA ARABE	62 79 99 62
7	Chargé des matériels	AICHA MOURSAL	F	ABTOUMERE	
8	Chargé des matériels	HAOUA AHAMAT	F	OBE	95 5038 28
9	Conseiller	ERI MAHAMAT ORI	M	KOURAYE	68 88 11 93
10	Conseillère	ZENEBA ABDALLAH	F	ARA-TAMA	92 90 53 78
11	Conseillère	KHADIDJA ABBA	F	TOLKO	
12	Conseiller	MAHAMAT SOULEYMANE	M	TERE	91 58 30 99
13	Commissaire aux	AHMAT ISSAKH	M	DJABOURGNE	93 52 06 14

	comptes				
14	Commissaires aux comptes	SOULEYMANE YAYA	M	DARASALAM	

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Faré, le 03 Novembre 2020

Les participants

Le bureau exécutif de l'ADC/CCD a été restructuré le 16 novembre 2021 suite au faible engagement de certains. Voici le procès-verbal.

Procès-verbal

L'an deux mille vingt un et le Seize Novembre, s'est tenu à la veille de la phase de validation Départementale du PDL notamment à la place habituelle de réunion, une Assemblée Générale Cantonale Extraordinaire, regroupant tous les membres de l'ADC/CCD.

Etaient présent à l'Assemblée générale, les membres du bureau exécutif de l'ADC/CCD, les animateurs locaux et les Délégués thématiques.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il figure en bonne place la restructuration du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

En se basant sur les critères d'éligibilités, les personnes citées ci-dessous sont désormais désignées en unanimité membre dudit bureau.

A l'issue de cette AG, sur proposition du Bureau Exécutif de l'Association de Développement Cantonale/Comité Cantonal de Développement ADC/CCD qui a été mise en place le 03 Novembre 2020, ledit bureau est restructuré.

Il s'agit de :

Président : ABDALLAH YAYA MOURSAL

Vice- président : HAOUAYE MAHAMAT MATA

Secrétaire Général : MACKI IBRAHIM

Secrétaire Général Adjoint : ISSA IDRIS YAYA

Trésorier Général : MARIAM SOULEYMANE

Trésorier Général Adjoint : ABOULKHASSIM KHAMIS

Chargés de matériels : AICHA MOURSAL

HAOUA AHAMAT

Conseillers : HERI MAHAMAT ORI

ZENEBA ABDALLAH

BAHAR MALICK

Commissaires aux comptes : AHMAT ISSAKH et SOULEYMANE YAYA

Ce présent procès-verbal abroge toutes les dispositions antérieures en vue de la bonne marche de l'ADC/CCD. Il entre en vigueur dès la date de son adoption.

Fait à Farré, le 16 Novembre 2021

Le Président de l'ADC/CCD

Noms des animateurs locaux

<i>N °</i>	<i>Noms et prénoms</i>	<i>Villages</i>	<i>Contact téléphonique</i>
01	Mahamat Ousman	Andjile	66239838
02	Rouman Adam Yacoub	Faré	

Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Domaine : Education

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Abakar Abdoulaye	IDEN	Guéréda	66 22 25 56/ 95 83 47 47
02	Oumar ibrahim	Participant	kidigneurné	68822540
03	Mahamat abdelkerim	Participant	Gnabrougne	91855008
04	Aicha moursal	Participant	Aboutemere	
05	Fatimé Mahamat	parti	Gnabrougne	
06	Yacoub Moussa		Iwigne	92630085
07	Yaya Adam		Gnabrougne	90311885
08	Nassir Moursal		Obe	91144908
09	Hamada Abakar Moussa		Iwigue	98478431
11	Ahmat Issakh		gnabrougne	95922772
12	Mahamat Allahgna		Fare	66518221
13	Abdelkerim Mahamat		Iwigne	90297356
14	Haroun Moussa		Goubourlé	66537086
15	Yacoub abakar Issa		Goubourlé	92278728
16	Idriss Ousman Abakar		Goubourlé	63528340
17	Ahmat Ibrahim Abakar		Goubourlé	99398569

Domaine : Elevage

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Hissein Khamis	Chef de village	Koure	66330752
02	Hali Mahamat	Conseille ADC	Koure	68881193
03	Ibrahim Yaya	Chef de village	Obe	93270338
04	Hawa Abakar	Vcp ADC	Fare	91458111
05	Oumar Amir	Participant	Koure	60022070
06	Abdoulaye Wary	Secreteur ADC	Koure	63233002
08	Mahamat Doldoum	Participant	Warigne	
09	Moro mahamat	Chef de village adj	Koure	66192437
10	Abdoulaye Timan	Participant	koure	62544441

Domaine Environnement

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Mahamat ousman	Animateur locale	Andjile	66239838
02	Bacharène Ali Adouma	Chef de service Environnement	Guéréda	66 75 59 50
03	Adam Oumar Ahmat	Participant	Babiya	62159737
04	Mahamat Allanga	Participant	Tere	66518221
05	Yaya mahamat	Participant	Fare	
0	Issa Idriss Mahamat	Participant	Fare	66072376

Domaine : Santé

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Dr Desire de la nation	MCD	Guéréda	66350779
02	Rouman adam yacoub	Animatrice locale	Fare	

03	Zenab Abdallah	Participante	Obe	
04	Ibrahim Hassane	Participant	Obe	
05	Ibrahim Souleyman	Participant		
06	Ousman Adoum	Participant	Goubourlé	
07	Haroune Ismail	Participant	Goubourlé	
08	Awadia Hachim	Participante	Arawali	
09	Fatime Hachim	Participante	Darasalam	
11	Hawa Ahmat	Participante	Obe	
12	Ibrahim Ahmat	Participant	Kema	

Domaine : Agriculture

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Brahim Tidei	Chef secteur ANADER	Guéréda	66 38 93 52
02	Hawaye Mahamat	Vice-présidente	Fare	90504060
03	Khadidje Abdoulaye	Participante	Tolko	
04	Bahar Makki	Delegue agriculture	Obe	95503828
05	Mahamat Daoud	Udgv	Kema	92397044
06	Daoud Yacoub	Delegue agriculture	Menewere	92067770
07	Abdelkerim Idriss	Participant	Ara	92905378
08	Ibrahim Oumar	Participant	Darasalam	93338399
09	Makki Ibdrahim	Secrétaire ADC	Orowali	66008777

Calendrier de travail des CT

Rapport des travaux des commissions thématiques

Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)

Liste des participants à l'atelier du lancement du processus d'élaboration du PDL du canton Faré

N°	Noms et prénoms	Fonction	sexe	village	Contact téléphoniques
1	Abdallah Yaya Moursal	Participant	M	faré	92623271
2	Abdou Daoud	Participant	M	Goubourlé	
3	Idriss Charaf	Participant	M	Goubourlé	90947032
4	Bahar Malik Ibrahim	Participant	M	Obé	95503828
5	Abdoulaye Adam Yaya	Chef de village	M	Goubourlé	95728885
6	Issakh Ibrahim	Participant	M	Goubourlé	
7	Bahar Mahamat Yaya	Participant	M	Tolko	90096491
8	Adam Issakha	Participant	M	Aboutemeré	98300412
9	Oumar Hassaballah Ali	Chef de village	M	Walia	68989271
10	Mahamat Yaya Issa	Chef de village	M	Faré	
11	Daoud Yacoub Issakh	Rep. chef de village	M	Menewéré	92067770
12	Yacoub Mahamat	Chef de village	M	Kédignerné	93586825
13	Abdoulaye Hamad Souleyman	Rep. chef de village	M	Goubourlé	91866439
14	Adam Abakar Souleyman	Participant	M	Arawali	93520008
15	Makki Ibrahim	Participant	M	Arawali	66008777
16	Yacoub Moussa Ibrahim	Rep. chef de village	M	Aboutemeré	92630085
17	Ibrahim Mahamat Ahmat	Rep. chef de village	M	Arawali	99477125

18	Issakh Moussa	Rep. chef de village	M	Aboutemeré	66881226
19	Ibrahim Hassan Abakar	Participant	M	Aboutemeré	90005908
20	Ibrahim Abdoulaye Abakar	Participant	M	Kédignerngné	99666289
21	Hissein Djima Ahmat	Participant	M	Faré	66482559
22	Ahmat Abakar Adam	Participant	M	Faré	99398569
23	Adam Ousman Hamat	Chef de village	M	Arawali	62159737
24	Mahamat Allanga	Chef de village	M	Téré	66518221
25	Moro Mahamat	chef de village	M	Kouré	66192437
26	Hissein khamis Ori	Chef de village	M	Kouré	66330752
27	Mahamat Syam Yaya	Participant	M	Kédignerngné	99711498
28	Abdelkerim Issakha	Chef de village	M	Gnabourga	93520614
29	Mahamat Oumar	Rep. chef de village	M	Gnabourga	
30	Gnam Sawa	Chef de village	M	Dourwanigné	
31	Khamis Koubour	Chef de village	M	Balbidiyé	95968286
32	Eguéréï Taylo	Rep. chef de village	M	Balbidiyé	62368286
33	Ibniachir Mahamat Abdallah	Rep. chef de village	M	Ara arabe	66192656
34	Khamis Abdallah	Rep. chef de village	M	Ara arabe	62799962
35	Khamis Assiné	Rep. chef de village	M	Dourwanigné	63032863
36	Ismail Mournoori	Rep. chef de village	M	Kouré	66202066
37	Heri Mahamat	Participant	M	Kouré	68881193
38	Yacoub Garfa	Participant	M	Goubourlélé	60674472
39	Adouma Ibrahim	Participant	M	Aboutemeré	95767880
40	Daoud Mahamat	Participant	M	Téré	65505590
41	Mahamat Abakar	Participant	M	Goubourlélé	98069003
42	Abdelkerim Issa	Participant	M	Goubourlélé	99832538
43	Abdelkerim Idriss	Rep. chef de village	M	Ara tama	92905378
44	Saleh Hassan	Participant	M	Babia	99393866
45	Mahdi Matar Koyko	Participant	M	Arawali	60287607
46	Mariam Abakar	Participante	F	Anakeli	
47	Mahamat abdoulaye	Participant	M	Goubourlélé	90298265
48	Mahamat Nadjib	Participant	M	Goubourlélé	90315492
49	Achekh Yacoub	Participant	M	Goubourlélé	91443744
50	Mahamat Ousman Idriss	Animateur local	M	Kédignerngné	66239838
51	Abdraman Oumar	Animateur	M	Guéréda	66515139
52	Salmé Abdraman	Animatrice	F	Guéréda	66124919
53	Mariam Souleyman	Participante	F	Menewéré	66575188
54	Aché Moursal Yaya	Participante	F	Aboutemeré	
55	Khadijé Abdoulaye Adam	Participante	F	Tolko	
56	Fatimé Mahamat	Participante	F	Gnabourga	
57	Hawayé Mahamat	Participante	F	Faré	90504060
58	Rouman Adouma	animatrice local	F	Faré	98476313
59	Khadijé Mahamat	Participante	F	Ara Arabe	62118815
60	Zénaba Abdallah	Participante		Ara Tama	

Liste des participants l'atelier de diagnostic participatif cantonal à Goubourlé le 16/02/2021

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Moussa Mahamat	Fare	Participant	M	91819887
02	Issa Idriss yaya	Fare	Participant	M	66072376
03	Abakar Abderaman	Fare	Participant	M	92501493
04	Mahamat Daoud	Kema	Président (UDGV)	M	92397044
05	Bahar Malik Ibrahim	Obe	Participant	M	95503828
06	Oumar Adam	Fare	Participant	M	96667169
07	Aboul gachim khamiss	Fare	Délègue élevage	M	62799962
08	Maki Ibrahim	Orowidi	Secrétaire	M	66008777
09	Adam Oumar	Orowidi	Chef/village	M	62159737
10	Mahamaud abakar	Fare	Participant	M	98069003
11	Yaya Mahamat	Darassalam	Participant	M	93305373
12	Ibrahim Adam	Menewere	Participant	M	66675699
13	Ousmane Adamo	Fare	Participant	M	
14	Ibni achir Mahamat	Fare	Participant	M	66192656
15	Abdoulaye Adam	Fare	Participant	M	95628885
16	Oumar Ibrahim	Kedignergue	Participant	M	68822540
17	Daoud yacoub	Kedignergue	Délègue de sante	M	92067770
18	Haroun Ismail	Fare	Participant	M	
19	Souleymane yaya	Darassalam	Participant	M	91583099
20	Idriss Osman	Aboutemre	Participant	M	92140078
21	Ibrahim Ahmet	Kema	Délègue de sante	M	
22	Ibrahim Oumar	Darassalam	Participant	M	93338399
23	Ahmat Ibrahim	Fare	Délègue éducation	M	99398569
24	Yacine Ibrahim	Obe	Participant	M	91949437
25	Saddam haroun	Obe	Participant	M	91934606
26	Bahar Mahamat yaya	Tolko	Participant	M	90096491
27	Yacoub Moussa	Iwigue	Participant	M	
28	Mahadi Abdelkrim	Gmabouringue	Participant	M	90855008
29	Nasur Moursal	Obe	Participant	M	
30	Fatime Mahamat	Iwigne	Participante	F	
31	Ache Moursal	Gmabouringue	Participante	F	
32	Yacoub Abakar	Fare	Participant	M	92278728
33	Hamada Abakar	Iwigue	Participant	M	98478431
34	Haroun Moussa	Fare	Participant	M	66537080
35	Ahmet Issack	Fare	Participant	M	95922772
36	Fatime Hachim	Darassalam	Participante	F	
37	Awadia Hachim	Darassalam	Participante	F	
38	Khadîdja Abdoulaye	Tolko	Participante	F	
39	Hawa Abakar	Fare	Participante	F	
40	Fatime Mahamat	Gmabouringue	participante	F	
41	Hawa Mahamat	Obe	Participant	F	
42	Zenaba Abdallâh	Ara	Participante	F	
43	Brahim Tidey	Guereda	Chef secteur ANADER	M	66389352
44	Bacharene Ali Adouma	Guereda	Chef service Forestier	M	66755950
45	Dr Desiré de la nation	Guereda	MCD	M	66350779
46	Abakar Abdoulaye	Guereda	IDEN	M	66222556

Liste des participants à l'atelier de priorisation du canton faré

Date : le 16/03/2021

Lieu : Goubourlé

N°	Noms et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Oudjougue Felix	Guereda	IPP	M	66166618/91797739
02	Dr Dezoumbe rouzoumka	Guereda	Medecin	M	66981489
03	Ahmat Mahamat Bachar	Guereda	Formateur ANADER	M	62697940
04	Awat Matar	Guereda	Auxiliaire élevage	M	66252375
05	Abdraman Oumar	Guereda	Animateur e	M	66515139
06	Ali adam Ousman	Guereda	Animateur	M	66505573
07	Aboukhasim khamis	Ara arabe	Délégué	M	62799962
08	Mahamat ousman	Guereda	Animateur locale	M	66239838
09	Sadik Abdoulaye	Menewere	Participant	M	66599647
10	Maki ibrahim	Baboukougne	Secrétaire ADC	M	66008777
11	Oumar Adam	Menewere	Participant	M	90142594
12	Hamza abdraman abakar	Faré	Participant	M	66898860
13	Issakh moussa	Goubourlé	Participant	M	92770766
14	Abdoulaye abdallah	Goubourlé	Participant	M	99217695
15	Yaya abdraman abdallah	Tolko	Participant	M	95524547
16	Abdallah Yaya Moursal	Goubourlé	Président ADC	M	68101361
17	Bahar malik Ibrahim	Obe	Délégué	M	98803828
18	Mahamat Daoud Abdallah	Kéma	Participant	M	92397044
19	Ibrahim ahmat hamat	Ara arabe	Participant	M	
20	Abdraman yacoub	Baboukougne	Participant	M	66192656
21	Ibni achir Mahamat	Ara arabe	Participant	M	66192656
22	Idriss charaf	Goubourlé	Participant	M	90947032
23	Mahamat Abakar	Aboutémère	Participant	M	62095338
24	Salme Abdraman	Guereda	Animatrice	F	99189238
25	Rouman Adam	Goubourlé	Animatrice locale	F	98476313
26	Halime Issakh	Faré	Participante	F	
27	Khadidja Abdoulaye	Tolko	Participante	F	
28	Fatima Mahamat	Gnabrougne	Participante	F	
29	Hawaye Mahamat	Faré	Vice-présidente ADC	F	90504060

